



# Forger ensemble l'avenir énergétique du Canada





# TABLE DES MATIÈRES

<b>FORGER ENSEMBLE L'AVENIR ÉNERGÉTIQUE DU CANADA</b>	1
<b>L'ÉNERGIE AU CANADA</b>	3
<b>INNOVATION</b> : Miser sur les technologies propres pour assurer la croissance économique du Canada	6
<b>INFRASTRUCTURE</b> : Construire les réseaux énergétiques de demain	10
<i>Électricité propre : Moderniser les réseaux et relier les collectivités</i>	10
<i>Sûreté et sécurité des infrastructures énergétiques – Pipelines</i>	16
<i>Régime de gestion extracôtière du pétrole et du gaz</i>	18
<i>Construire des réseaux énergétiques plus efficaces</i>	19
<b>INFORMATION ET DONNÉES</b> : Appuyer le processus décisionnel fondé sur des faits probants	30
<b>INTÉGRITÉ ET CONFIANCE DU PUBLIC</b> : Instaurer la confiance du public en matière de mise en valeur des ressources	32
<b>PARTICIPATION DES PEUPLES AUTOCHTONES</b> : Renouveler la relation	35
<b>CROISSANCE INCLUSIVE</b> : Créer des possibilités pour tous	37
<b>MARCHÉS INTERNATIONAUX</b> : Faire du Canada le chef de file de la transition énergétique mondiale	40
<i>Leadership du Canada sur la scène mondiale</i>	40
<i>Renforcement de la compétitivité des marchés prioritaires</i>	42
<i>Intégration nord-américaine en matière d'énergie</i>	43
<i>Débouchés en Chine</i>	45
<i>Débouchés en Inde</i>	46
<b>REGARD SUR L'AVENIR</b> : Une vision collective appuyée par un leadership concerté	48





# FORGER ENSEMBLE L'AVENIR ÉNERGÉTIQUE DU CANADA

Les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux travaillent ensemble par l'entremise de la Conférence des ministres de l'Énergie et des Mines et du Cadre pancanadien sur la croissance propre et les changements climatiques, ce dernier s'étant en soi aligné sur les priorités établies par la Stratégie canadienne de l'énergie, en vue de bâtir l'avenir énergétique du Canada. Cette collaboration repose sur des fondements solides de respect à l'égard des champs de compétences des gouvernements, de la diversité régionale et de la transparence.

Le présent rapport reconnaît à quel point les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux travaillent étroitement pour protéger la sécurité énergétique du Canada, encourager l'efficacité énergétique, promouvoir l'énergie propre et les technologies novatrices et élargir l'accès aux marchés des exportations canadiennes d'énergie. Ce travail comporte des mesures et des actions dans les sept secteurs suivants :

1. **Innovation** – Investir dans les technologies propres et l'efficacité énergétique et appuyer l'étape de la recherche, le développement et la démonstration
2. **Infrastructure** – Travailler à améliorer nos réseaux électriques en incluant les sources d'énergie interconnectées, renouvelables et non émettrices, en réduisant l'emploi du diesel dans les collectivités éloignées et autochtones, en mettant en place des réseaux de transport à faibles émissions de carbone et en investissant dans l'efficacité énergétique
3. **Information et données** – Améliorer l'accès à des données fiables et précises sur l'énergie afin de favoriser les prises de décision éclairées et d'accroître la confiance du public à l'égard du système énergétique du Canada
4. **Intégrité et confiance du public** – Accroître la transparence des décisions qui sont prises en matière d'énergie et sensibiliser les Canadiens aux enjeux énergétiques
5. **Participation des peuples autochtones** – Renouveler les relations avec les collectivités autochtones en matière d'énergie sur la base de la reconnaissance des droits, du respect, de la coopération et des partenariats
6. **Croissance inclusive** – Adopter une approche inclusive à la transformation du secteur de l'énergie canadien pour que les avantages d'une économie à faibles émissions de carbone soient profitables pour tous
7. **Marchés internationaux** – Faire du Canada le chef de file de la transition énergétique mondiale et élargir l'accès aux marchés des produits et services énergétiques canadiens

Le secteur de l'énergie subit des transformations – une tendance qui risque de s'accélérer au cours des prochaines décennies. Le moment est venu de miser sur nos intérêts communs afin de placer le Canada en bonne position pour entreprendre sa transition à long terme vers une économie prospère à faibles émissions de carbone.

## LA COLLABORATION À L'ŒUVRE

D'importantes initiatives, telles que la **Conférence des ministres de l'Énergie et des Mines (CMEM)**, le **Cadre pancanadien sur la croissance propre et les changements climatiques (CPC)** et la **Stratégie canadienne de l'énergie (SCE)**, ont été mises en place en vue de faire avancer la collaboration entre les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux, ce qui démontre un important terrain d'entente.

La Conférence des ministres de l'Énergie et des Mines est une rencontre annuelle des ministres fédéraux, provinciaux et territoriaux responsables de l'énergie et des mines. Les ministres y discutent de leurs priorités de collaboration dans le développement énergétique et minier au pays. Parmi les priorités énergétiques clés à l'ordre du jour des dernières années figurent l'efficacité énergétique dans les bâtiments, les transports et l'industrie, la sécurité énergétique, l'énergie propre et les technologies novatrices, la transition énergétique des collectivités nordiques et éloignées, l'accès élargi aux marchés et le renforcement de la confiance du public.

En juillet 2015, les premiers ministres des provinces et des territoires du Canada ont lancé la **SCE** sous l'égide du Conseil de la fédération, signalant leur engagement à l'égard d'un cadre commun pour façonner l'avenir énergétique du Canada, et ont défini les principaux domaines dans lesquels ils collaboreront. Par l'entremise de la Déclaration de Vancouver de 2016, les premiers ministres ont demandé aux ministres de l'Énergie fédéraux, provinciaux et territoriaux de collaborer à des mesures particulières dans le cadre de la SCE – dans les domaines de l'efficacité et de l'infrastructure énergétiques ainsi qu'en matière de technologie et d'innovation dans le secteur de l'énergie – qui appuieraient le cadre pancanadien. La production et l'utilisation d'énergie représentant plus de 80 % des émissions de gaz à effet de serre (GES) au Canada, ces mesures rendent compte du fait que les ministres de l'Énergie ont un rôle important à jouer pour façonner collectivement l'avenir énergétique sobre en carbone du Canada.

En décembre 2016, les premiers ministres ont approuvé le **CPC**, un plan visant à favoriser une croissance économique propre, à réduire les émissions de GES et à augmenter la résilience face aux changements climatiques. Le CPC indique au Canada la voie à suivre pour réaliser son objectif aux termes de l'Accord de Paris, soit réduire d'ici 2030 ses émissions de GES de 30 % comparativement aux niveaux de 2005. Il procure aux provinces et territoires la flexibilité nécessaire pour concevoir leurs propres politiques et programmes de réduction des émissions de GES, appuyés par des investissements fédéraux. Le CPC inclut plus de 50 interventions stratégiques concrètes couvrant tout le pays et tous les secteurs de l'économie. Les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux travaillent ensemble à la mise en œuvre du CPC, et collaborent et établissent des partenariats avec les peuples autochtones dans le cadre de la mise en œuvre des mesures. Le premier rapport annuel du CPC publié par les premiers ministres en décembre 2017 indique que les gouvernements sont sur la bonne voie pour réduire considérablement les émissions de GES.

## GÉNÉRATION ÉNERGIE : DIALOGUE D'UNE GÉNÉRATION

*En avril 2017, le gouvernement du Canada a lancé l'initiative Génération Énergie, amorçant ainsi un dialogue national sur la transition du Canada vers un avenir énergétique à faibles émissions de carbone. Plus de 380 000 Canadiens ont répondu à l'appel. Le dialogue a suscité la participation des provinces et des territoires, des peuples autochtones et de diverses parties prenantes, notamment de l'industrie, des organisations non gouvernementales et du milieu universitaire. Les discussions tenues partout au pays leur ont permis de s'exprimer sur leur conception d'un avenir énergétique prospère qui équilibre la viabilité de l'environnement et les intérêts économiques.*

*Les Canadiens comprennent que le paysage énergétique est en train de changer de façon spectaculaire et que le changement aura des conséquences et offrira possiblement des occasions importantes. L'avenir énergétique dynamique et concurrentiel envisagé favorise la croissance et la prospérité durable et place le Canada au rang de chef de file mondial de l'économie à faibles émissions de carbone.*

*Les Canadiens nous ont dit qu'un ensemble de valeurs fondamentales devrait nous guider, généralement illustrées par la collaboration, l'intégrité, l'inclusion, l'équité et la transparence. L'avenir énergétique du Canada doit pleinement tirer parti de la diversité de ses ressources énergétiques, de sa géographie et de sa population.*

# L'ÉNERGIE AU CANADA

Sur le plan de l'énergie, le Canada a beaucoup de chance. Nous possédons un grand territoire, une faible population et l'une des réserves de ressources énergétiques les plus abondantes et les plus diverses au monde. Le débit dans nos cours d'eau représente près de 7 % des réserves renouvelables en eau douce du monde — une source d'énergie hydroélectrique incroyable. Le pays abrite la troisième réserve de pétrole prouvée au monde, est le quatrième producteur et exportateur de gaz naturel en importance au monde et se classe au troisième rang en ce qui a trait à ses réserves d'uranium. Nos ressources énergétiques sont une force qui continue de façonner notre économie et la société.

## Énergies renouvelables

(par ex. éolienne, solaire)

- 9<sup>e</sup> pour sa capacité éolienne
- Croissance décuplée de sa capacité solaire depuis 2010
- 8<sup>e</sup> pour ses biocarburants liquides



## Hydro

- 2<sup>e</sup> producteur mondial
- 59 % de l'électricité au Canada



## Nucléaire

- 2<sup>e</sup> producteur d'uranium mondial
- Nation nucléaire de premier plan
- Propriétaire de technologie nucléaire (CANDU)



## Pétrole brut

- 4<sup>e</sup> producteur mondial
- 3<sup>e</sup> pour ses réserves prouvées



## Efficacité énergétique

- 38 G\$ en économies d'énergie au profit des Canadiens
- 95 Mt d'émissions de GES de moins



## Gaz naturel

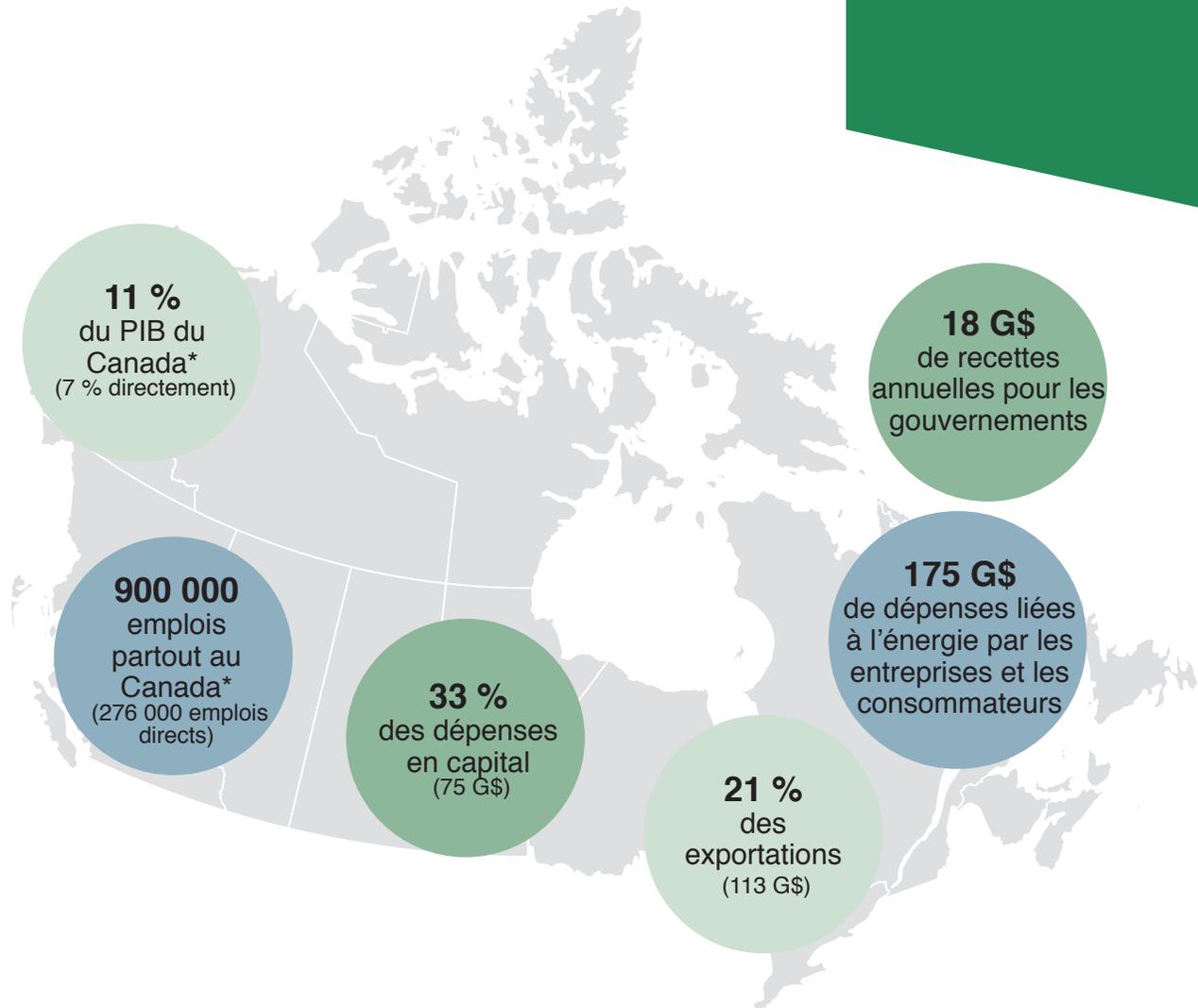
- 4<sup>e</sup> producteur mondial
- 7 G\$ d'exportations nettes



## Innovation dans le domaine de l'énergie

- 3 G\$ d'investissement en RD et D dans le domaine de l'énergie
- 55 000 personnes travaillent dans le secteur des technologies propres

L'ingéniosité canadienne a donné naissance à une industrie qui favorise la croissance économique et fait la fierté des Canadiens. Le secteur de l'énergie sert de catalyseur à la création de technologies novatrices, favorise le commerce et l'investissement et procure au Canada un avantage concurrentiel sur la scène mondiale. Le secteur de l'énergie est le moteur de l'emploi dans l'ensemble du pays<sup>1</sup> et compte un vaste réseau de producteurs et de fournisseurs de services et de technologies connexes d'un océan à l'autre.



Le portrait de l'industrie énergétique change rapidement au Canada et dans le monde entier. Dans l'ensemble du monde, les pays mettent en œuvre l'Accord de Paris sur le changement climatique et investissent des sommes importantes pour diversifier les sources d'énergie et de combustibles plus propres en axant leurs efforts sur l'efficacité énergétique et en devenant des chefs de file au chapitre des sources d'énergie à faibles émissions de carbone. Les grandes économies mondiales reconnaissent que la transition mondiale vers un avenir énergétique à faibles émissions de carbone sera un défi de taille qui nécessitera des changements fondamentaux dans la manière dont nous produisons, transportons et utilisons l'énergie, ainsi qu'une réflexion approfondie sur notre soutien aux infrastructures, aux marchés et aux institutions.

<sup>1</sup>Estimations de l'emploi indirect de RNCan (2017) utilisant les données de Statistique Canada [compte satellite des ressources naturelles]

D'importantes tendances font déjà leur apparition. Il suffit de penser aux nouvelles plateformes technologiques, aux systèmes intelligents et à la numérisation qui, en plus d'être des catalyseurs du changement, ont le potentiel de transformer la façon dont l'industrie de l'énergie opère. Le potentiel des technologies d'énergie propre n'est pas encore pleinement exploité; une collaboration plus approfondie et plus grande entre les secteurs public et privé est nécessaire. L'énergie renouvelable coûte de moins en moins cher et supplémente les sources d'énergie traditionnelles, ce qui a des répercussions à long terme sur le portefeuille énergétique du Canada.

Faire du Canada un chef de file au chapitre des sources d'énergie à faibles émissions de carbone signifie assumer la responsabilité de mettre en valeur nos vastes ressources énergétiques et de les exploiter et les utiliser judicieusement. On prévoit que la demande d'énergie augmentera, mais, grâce à l'innovation, nous pouvons stimuler l'efficacité énergétique dans tous les secteurs de l'économie pour gérer les besoins futurs. Les mesures prises en matière d'efficacité énergétique peuvent réduire les émissions, accroître la productivité et contribuer à la croissance économique. C'est en saisissant les occasions de réduire la demande en énergie par une conception innovatrice de produits et un mode efficace de prestation de services que nous permettrons aux consommateurs d'avoir accès à un éventail de produits à un prix abordable. De 1990 à 2015, l'efficacité énergétique s'est améliorée de 26,5 %. La demande finale d'énergie a augmenté de 30 % au cours de la même période, mais se serait accrue de 55 % si l'efficacité énergétique ne s'était pas améliorée<sup>2</sup>. La réduction collective de la consommation d'énergie peut mener à des économies de coûts, pour ainsi offrir aux Canadiens des solutions énergétiques propres et abordables dans le cadre de la transition vers une économie à faibles émissions de carbone.

Les gouvernements reconnaissent la nécessité de comprendre et de gérer les compromis qui peuvent découler du processus de transition énergétique globale. La transition nécessitera un leadership de la part de tous les secteurs de la société, y compris une volonté de prendre des risques et une culture d'entrepreneuriat forte. Notre avenir énergétique sera composé de toutes les sources d'énergie, et c'est dans notre diversité régionale que nous continuerons de puiser notre force.

Les peuples autochtones doivent participer à la transition vers une économie à faibles émissions de carbone à titre de partenaires. Comme le secteur de l'énergie est important pour la prospérité économique de nombreuses collectivités éloignées et rurales, leur participation est indispensable pour surmonter les défis urgents et trouver des moyens de garantir notre succès à long terme.

Les gouvernements doivent adopter une approche inclusive et maintenir un dialogue constant avec l'ensemble des Canadiens afin de relever collectivement les défis qui nous attendent. En agissant de cette manière, nous continuerons de renforcer leur confiance.



<sup>2</sup> *Évolution de l'efficacité énergétique au Canada de 1990 à 2015 – Sommaire (2018)*

# 1 INNOVATION : Miser sur les technologies propres pour assurer la croissance économique du Canada

La demande mondiale de technologies propres et de solutions en matière d'efficacité énergétique est non seulement importante, mais aussi croissante. La promotion de l'investissement dans les technologies propres favorisera la croissance économique, permettra de créer des emplois à long terme, aidera le Canada à atteindre les objectifs qu'il s'est fixés relativement aux changements climatiques et créera des débouchés sur les marchés mondiaux.

L'élaboration d'une stratégie efficace à l'égard du développement, de la commercialisation et de l'adoption de technologies propres au Canada nécessite des approches collaboratives et ciblées. En adoptant ces approches, les investissements gouvernementaux dans la recherche, le développement et la démonstration (RD et D) en matière de technologies énergétiques propres procureront un avantage optimal. Dans tout le spectre de l'innovation, les efforts de coordination doivent provenir des gouvernements, de l'industrie, des parties prenantes, du milieu universitaire et des peuples autochtones pour aider à éliminer le dédoublement des efforts, à cerner les lacunes et à cibler des occasions de partenariats favorisant l'innovation dans le secteur des technologies énergétiques propres.

Étant donné la petite taille du marché intérieur canadien, les entreprises canadiennes doivent se tourner vers des marchés internationaux hautement concurrentiels pour croître. La réussite sur le marché des technologies propres exige des talents de calibre mondial, un accès aux capitaux et aux ressources nécessaires pour démontrer la viabilité commerciale des produits, ainsi que de solides réseaux internationaux pouvant faciliter la circulation transfrontalière des biens et des services liés aux technologies propres.

Le rapport intitulé *Avancement des technologies et de l'innovation dans le domaine de l'énergie : Collaboration stratégique accrue entre les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux* souligne les leçons apprises et les meilleures pratiques pour faire progresser le caractère novateur de la collaboration intergouvernementale en matière de développement de technologies énergétiques propres.

**Les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux favorisent la réalisation d'activités de recherche, de développement et de démonstration en matière de technologies énergétiques propres dans un certain nombre de secteurs, dont les suivants :**

## 1. Soutenir la RD et D dès les premiers stades

Les gouvernements partagent le même intérêt à collaborer à la promotion d'activités de RD et D en matière de technologies énergétiques propres. Le soutien de nouvelles approches de développement de technologies dès les premiers stades, y compris les percées technologiques, peut diminuer les risques et accélérer la commercialisation d'innovations énergétiques, réduisant ainsi les émissions de GES et d'autres polluants. À cette fin, des partenariats novateurs avec le secteur privé représenteront une importante contribution.

## 2. Accéder aux programmes gouvernementaux

Les programmes de financement fédéraux, provinciaux et territoriaux peuvent tirer parti de l'expertise et des ressources qu'une collaboration intergouvernementale efficace pourrait leur procurer. Une approche coordonnée « sans fausse route » est avantageuse pour les entreprises, car elle offre un accès efficace à l'ensemble des programmes et services gouvernementaux qui sont mis à leur disposition pour les aider à promouvoir les technologies et assurer leur réussite commerciale à ce chapitre.

## 3. Travailler de concert avec les peuples autochtones et les collectivités nordiques, éloignées et isolées pour les aider à adopter des technologies propres

Les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux soutiennent les peuples autochtones et les collectivités nordiques et éloignées pour qu'ils puissent adopter des technologies propres et les adapter à leurs besoins. Le rapport sur les perspectives offertes par le gaz naturel dans les collectivités nordiques et éloignées (*Natural Gas Opportunities in Remote and Northern Communities*) évalue l'utilisation actuelle et potentielle du gaz naturel et du gaz naturel liquéfié (GNL) aux fins de production d'électricité, de chauffage et d'usages divers. L'accent est mis sur les modèles d'affaires qui favorisent la propriété communautaire et la mise en place de solutions en matière de technologies propres.

## SOUTENIR LA RD ET D DÈS LES PREMIERS STADES

Les gouvernements du **Canada** et des provinces travaillent ensemble depuis 2008 et s'apprêtent à investir plus de 2 milliards de dollars dans des projets de captage, d'utilisation et de stockage du carbone (CUSC), l'investissement public et privé totalisant près de 4,5 milliards de dollars. Ces initiatives comprennent des travaux de RD et D dans des projets de grande envergure. Selon l'Agence internationale de l'énergie, la technologie du CUSC fait partie d'un scénario de moindre coût visant à lutter contre les changements climatiques et pourrait représenter 15 % des réductions mondiales de GES nécessaires d'ici 2050.

L'investissement de 50 millions de dollars d'Emissions Reduction Alberta (ERA) porte sur des projets de démonstration qui comprennent des mises à l'essai de prototypes, une expérimentation sur le terrain, une démonstration commerciale ou le déploiement pour la première fois de technologies novatrices qui réduisent les émissions de GES et améliorent la compétitivité des coûts liés à la production et au traitement du bitume.

**CanmetÉNERGIE**, principal organisme canadien voué à la recherche sur l'énergie propre et aux technologies connexes, travaille en collaboration avec des intervenants clés en vue d'assainir la production et l'utilisation des ressources énergétiques. CanmetÉNERGIE s'intéresse au domaine des techniques avancées de la combustion, de la gazéification et du captage et stockage du carbone afin de réduire les émissions et améliorer le rendement des systèmes. L'organisme contribue aussi à l'exploitation des sables bitumineux et des ressources de pétrole lourd du Canada de manière durable et responsable grâce aux progrès réalisés dans le secteur des sciences et des technologies.

Transition énergétique **Québec** s'est associé à l'agence fédérale Technologies du développement durable Canada pour financer des projets d'énergie propre et guider les entreprises jusqu'à la commercialisation de leurs technologies de réduction des émissions de GES.

En février 2018, le gouvernement de **Terre-Neuve-et-Labrador** a dévoilé le plan d'action Advance 2030 visant à accélérer la croissance de l'industrie pétrolière et gazière de la province selon les principes de l'exploitation responsable, de la collaboration et de l'innovation. Parmi les mesures immédiates qui ont été prises, on compte l'élaboration d'un plan de soutien à l'innovation dans des secteurs tels que l'exploitation à distance dans des conditions difficiles, les opérations sous-marines et l'automatisation.

Le **Nouveau-Brunswick** investit 10 millions de dollars dans la création d'un groupe de recherche nucléaire dans la province, dirigé par la Société de solutions énergétiques du Nouveau-Brunswick. Les travaux porteront sur la construction de petits réacteurs modulaires plus modulables, plus petits, plus économiques et plus sûrs que les modèles actuels. La province peut miser sur l'infrastructure et l'expertise existantes à Point Lepreau, tout en améliorant les installations. Les recherches seront principalement axées sur l'élément non radioactif des réacteurs, alors que les travaux portant sur la radioactivité sont menés dans les laboratoires de Chalk River, en Ontario.

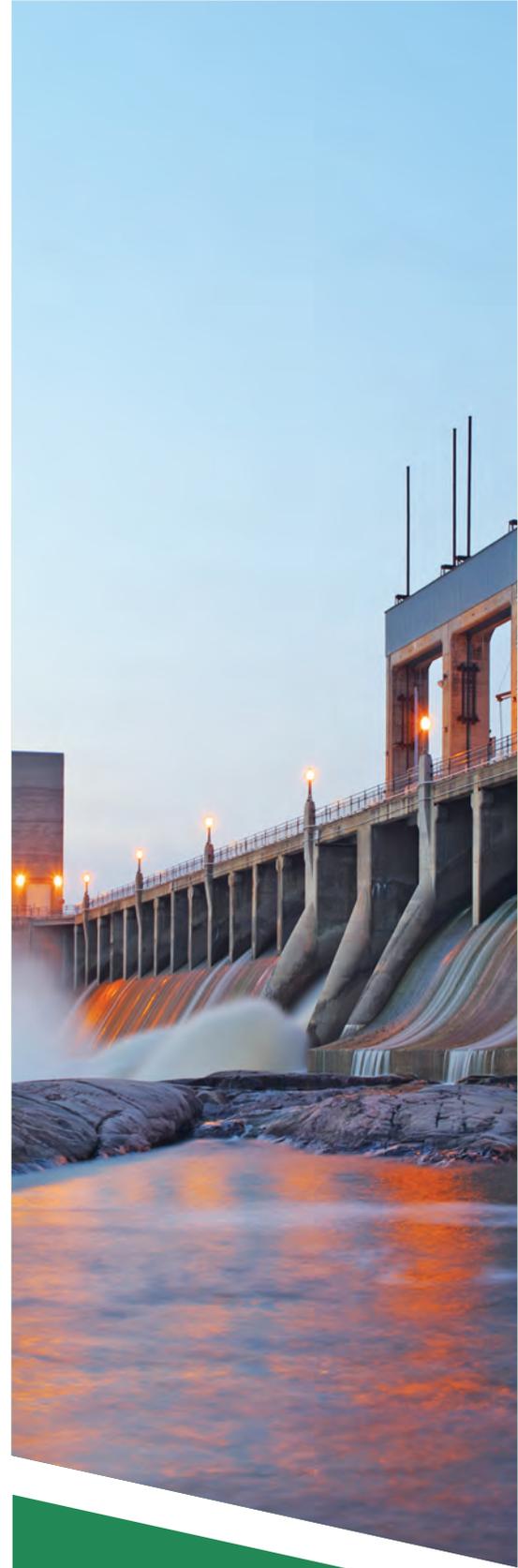
## LE LEADERSHIP À L'ŒUVRE : INITIATIVES DE SOUTIEN À L'INNOVATION ÉNERGÉTIQUE AU CANADA

Le **Programme de croissance propre** accorde 155 millions de dollars sur quatre ans à des projets de recherche-développement et de démonstration de technologies propres dans les secteurs énergétique, minier et forestier du Canada. Le financement de ces projets est possible grâce à l'établissement de partenariats de confiance avec des intervenants clés des provinces et des territoires, ainsi que des organismes de financement. À ce jour, le gouvernement du Canada a établi sept partenariats.

L'initiative **Impact Canada** permet de trouver rapidement des solutions technologiques révolutionnaires à des défis de taille, comme la réduction de l'emploi du diesel dans les collectivités nordiques et éloignées. L'initiative rejoint les innovateurs selon une approche fondée sur les défis. Ressources naturelles Canada (RNC) mobilise les provinces et les territoires pour concevoir des défis à l'intention des résolveurs de problèmes liés aux technologies propres afin d'améliorer les résultats pour les Canadiens.

Le **Programme des énergies renouvelables émergentes** offre du financement en vue de diversifier le portefeuille de sources d'énergie renouvelable commercialement viables dont les provinces disposent pour réduire les émissions de GES dans le secteur de l'électricité.

Le **Collaboratoire Alberta-Canada pour la recherche et la technologie en matière d'énergie propre** vise à améliorer la collaboration entre les gouvernements de l'Alberta et du Canada dans les domaines de l'exploitation plus durable des sables bitumineux, ainsi que des technologies et de la recherche en matière d'énergie propre destinées à lutter contre les changements climatiques et la pollution. À court terme, cette initiative permet de financer des projets de collaboration favorisant la transition de l'Alberta vers une économie à faibles émissions de carbone. Le Climate Change and Innovation Technology Framework (CCITF), établi dans le cadre du *Climate Leadership Plan* du gouvernement de l'Alberta, est un bel exemple. Le CCITF contribue à orienter les investissements dans les secteurs de l'innovation et de la technologie, qui visent à favoriser la performance environnementale, la diversification de l'économie, la transition vers l'énergie propre et le rendement des systèmes d'innovation dans des secteurs prioritaires, dont les suivants : assainissement des technologies pétrolières et gazières, réduction des émissions de méthane, électricité faible en carbone, valorisation des matières résiduelles, immeubles écologiques et efficacité énergétique.



## LES TECHNOLOGIES PROPRES DANS LES COLLECTIVITÉS NORDIQUES, ÉLOIGNÉES ET ISOLÉES

Le programme Énergie propre pour les collectivités rurales et éloignées du gouvernement du **Canada** prévoit 220 millions de dollars pour des projets de renforcement des connaissances et des compétences visant à réduire la dépendance au diesel dans les collectivités rurales et éloignées. Il comporte aussi un volet consacré aux énergies renouvelables, destiné à soutenir une gamme de projets diversifiés à l'échelle canadienne visant à réduire la dépendance au diesel comme source de chauffage et d'électricité.

Conformément à un important objectif stratégique de leur Stratégie énergétique 2030, les **Territoires du Nord-Ouest** travailleront en collaboration avec les collectivités autochtones, nordiques et éloignées de leur territoire afin de promouvoir l'adoption de technologies propres par la mobilisation, la participation et la responsabilisation des collectivités.

Les **Territoires du Nord-Ouest** investissent dans les projets d'amélioration de l'efficacité énergétique et, se situant parmi les premiers à mettre en place des systèmes de chauffage à la biomasse dans les édifices gouvernementaux, encouragent la création de chaînes d'approvisionnement dans les collectivités éloignées, permettant à d'autres d'opter pour l'utilisation de granules de bois renouvelables.

Le **Yukon** évalue les répercussions de l'intégration d'importantes quantités d'électricité solaire et éolienne à un micro-réseau sur son territoire. Le but est d'apprendre aux Premières Nations, aux collectivités et aux services publics à intégrer les énergies renouvelables à des micro-réseaux alimentés au diesel.

Avec Le Plan Nord à l'horizon 2035, le Québec met l'accent sur le développement d'énergies propres et novatrices pour l'approvisionnement des communautés isolées et compte également sur une diversification de l'offre énergétique afin d'assurer la rétention, le développement et la diversification économique des entreprises dans le Nord.

## FEUILLE DE ROUTE DES PETITS RÉACTEURS MODULAIRES CANADIENS

De concert avec les provinces, les territoires et les services publics de l'**Alberta**, de la **Saskatchewan**, de l'**Ontario**, du **Nouveau-Brunswick**, des **Territoires du Nord-Ouest** et du **Nunavut**, le gouvernement du Canada travaille à la création d'une vision pour les petits réacteurs modulaires (PRM). La feuille de route déterminera les applications possibles des PRM au Canada, dont la production d'énergie électrique, la cogénération pour les industries lourdes (p. ex., exploitation minière et extraction des sables bitumineux) et l'utilisation de carburants de remplacement au diesel dans les collectivités éloignées et hors réseau.

Des ateliers techniques, axés sur la mise au point et l'utilisation possibles de PRM, sont organisés à l'échelle canadienne en collaboration avec divers intervenants. Des rencontres constructives ont aussi eu lieu avec les représentants autochtones nationaux et régionaux afin de discuter de leurs priorités en matière d'énergie et de la possibilité que les PRM répondent à ces priorités.

Les PRM offrent de grandes possibilités de réduire la dépendance aux combustibles fossiles comme le charbon et le diesel, d'accroître la sécurité énergétique du Canada, de renforcer la compétitivité économique et de soutenir l'innovation.



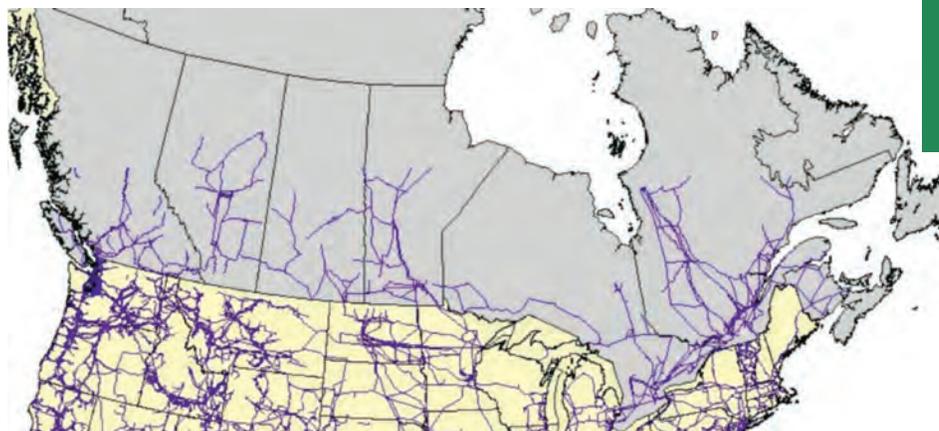
## 2 INFRASTRUCTURE : Construire les réseaux énergétiques de demain

Les réseaux énergétiques de demain reposent sur les investissements que nous ferons dans nos infrastructures. Nous devons envisager la construction d'un réseau électrique fiable, résilient, abordable, efficace et non émetteur de GES. D'importants changements sont à prévoir dans les deux prochaines décennies, et nous devons y faire face en investissant dans la modernisation des réseaux, la création de systèmes décentralisés, l'intégration de nouvelles technologies de réseaux intelligents et le stockage de l'énergie. Les systèmes de transport de prochaine génération seront propres, intelligents et utilisés en mode partagé. Les agglomérations urbaines densément peuplées utiliseront des systèmes d'énergie intégrés et connaîtront une augmentation de l'efficacité énergétique dans les habitations et autres immeubles. Les Canadiens pourront y produire et vendre de l'énergie, et utiliser des moyens de transport à faibles émissions de carbone. Les infrastructures qui facilitent l'accès aux marchés mondiaux veilleront à ce que les meilleurs prix soient reçus en échange des ressources énergétiques du Canada.

### Électricité propre : Moderniser les réseaux et relier les collectivités

Comme il possède d'abondantes ressources énergétiques renouvelables, le Canada jouit d'un avantage considérable pour ce qui est de l'électricité faible en carbone. Nous possédons déjà l'un des réseaux d'électricité les plus propres au monde. Près de 80 % de l'électricité au Canada provient de sources non émettrices de GES.

Afin de maximiser cet avantage, le Canada pourrait élargir son portefeuille de sources d'énergie renouvelable et non émettrice, et s'assurer que ses réseaux électriques peuvent accueillir d'autres sources d'énergie, gérer les fluctuations, éviter les problèmes de fiabilité et acheminer l'énergie au marché national et international. Le rapport fédéral-provincial-territorial intitulé [Intégration des sources d'énergie renouvelable à puissance de sortie variable – L'importance des services essentiels de fiabilité](#) met en lumière les défis et les possibilités sur le plan de la fiabilité découlant de l'intégration des énergies renouvelables intermittentes aux nouvelles sources de production d'électricité au Canada et jette les bases pour la poursuite des travaux.



Il y a 34  
interconnexions  
Canada–États-Unis  
de transmission  
d'électricité.

## Les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux encouragent l'adoption de mesures dans les secteurs suivants :

### 1. Moderniser les systèmes d'électricité

Les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux sont résolus à travailler ensemble pour appuyer la recherche, le développement, la démonstration et le stade de mise en œuvre en matière de technologies de réseaux électriques intelligents qui contribuent à mieux utiliser l'énergie renouvelable, facilitent l'intégration du stockage d'énergie provenant de sources renouvelables et aident à augmenter la capacité de production des sources d'énergie renouvelable.

### 2. Raccorder l'électricité propre aux régions qui en ont besoin

Les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux sont résolus à travailler ensemble pour aider à construire de nouvelles lignes de transport et à améliorer les lignes qui se trouvent dans les provinces et les territoires, ainsi qu'entre eux, conformément aux règles du marché et en assurant une concurrence loyale entre les producteurs d'électricité.

### 3. Réduire la dépendance au diesel chez les peuples autochtones et dans les collectivités nordiques et éloignées

En partenariat avec les peuples autochtones et les entreprises, les gouvernements sont déterminés à accélérer et à intensifier les efforts visant à améliorer l'efficacité énergétique des unités générant du diesel, à faire la démonstration et l'installation de systèmes d'énergie hybride ou renouvelable, et à relier les collectivités aux réseaux électriques. Un atelier prometteur à cet égard, qui s'est tenu à Yellowknife en juin 2018, a permis d'explorer les défis et les débouchés énergétiques propres aux collectivités nordiques et éloignées. Une série de messages clés et de considérations d'ordres divers ont été préparés à l'intention des décideurs.

En outre, le rapport préparé conjointement par les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux et intitulé *Intégration des énergies renouvelables dans les collectivités éloignées : Résumé des considérations relatives à la fiabilité électrique* indique sommairement que les services publics locaux – et les collectivités hors réseau qu'elles desservent – doivent envisager la nécessité de réduire la consommation de diesel. Ces mesures procureront des avantages importants aux collectivités, dont l'amélioration de la qualité de l'air et de la sécurité énergétique, ainsi que la création d'un potentiel pour la génération d'électricité locale ou sous-traitée.

## MODERNISATION DES RÉSEAUX D'ÉLECTRICITÉ

Dans le cadre de l'Initiative de collaboration régionale et d'infrastructure stratégique de l'électricité, le gouvernement fédéral, de concert avec les provinces, les territoires et les services publics, tente de cerner les projets d'infrastructures électriques les plus prometteurs et d'obtenir un consensus à leur égard afin de réduire considérablement les émissions de GES.



## MODERNISATION DES RÉSEAUX D'ÉLECTRICITÉ (suite)

La **Colombie-Britannique** étudie la possibilité de travailler avec le gouvernement fédéral à l'électrification des activités de production et de traitement du gaz naturel liquéfié et des hydrocarbures en amont. Dans le cadre de l'initiative d'électrification de BC Hydro, la province a présenté trois projets, soit le Peace River Electricity Project, le North Montney Power Supply Project et le Prince George to Terrace Capacitors Project.

Le gouvernement de l'**Île-du-Prince-Édouard** mène actuellement une étude sur le réseau électrique visant à maximiser les avantages des sources renouvelables d'électricité et de l'électrification future du réseau de transport, tout en offrant des tarifs équitables et avantageux à la population.

Lancée en avril 2016, la Politique énergétique 2030 du **Québec** vise à augmenter de 25 % la production totale d'énergie renouvelable et de 50 % la production de bioénergie.

À la suite d'un important examen réalisé par la Régie des services publics du **Manitoba**, le gouvernement du Manitoba a lancé le projet de construction de la centrale hydroélectrique de Keeyask, qui, lorsqu'elle sera achevée en 2021, ajoutera 695 mégawatts d'électricité renouvelable.

Au **Manitoba**, 97 % de l'électricité produite provient de l'hydroélectricité. On compte dans la province 15 grandes centrales de ce type, la plus importante se trouvant sur le fleuve Nelson. La centrale Wuskwatim, sur la rivière Burntwood, achevée en 2012, a une capacité de 200 MW.

La **Saskatchewan** s'est fixé comme objectif de doubler la part de sa production d'électricité qui est renouvelable d'ici 2030, la faisant ainsi passer de 25 à 50 %.

En **Nouvelle-Écosse**, le programme Enhanced Net Metering (facturation nette améliorée) permet aux citoyens d'installer une source d'énergie renouvelable pour alimenter leur résidence ou leur entreprise. La société de services publics procède à l'installation d'un compteur bidirectionnel chez les clients du programme de facturation nette afin de surveiller et d'enregistrer le débit d'électricité dans leur résidence ou entreprise.

Le **Consortium de réseaux intelligents de l'Alberta**, regroupant l'organisme Alberta Innovates, le ministère de l'Énergie de l'Alberta et les entreprises de distribution d'électricité de l'Alberta, vise à accélérer la création et le déploiement de réseaux intelligents. L'Alberta Utilities Commission a présenté à la province un rapport servant de fondement à l'élaboration d'une politique relative au réseau de distribution d'électricité. Cette politique veillerait à ce que le réseau demeure robuste, résilient et économique au fur et à mesure que d'autres sources d'énergie renouvelable y seraient intégrées.

**Terre-Neuve-et-Labrador** : le Labrador-Island Link (LIL) est une ligne de transport à courant continu haute tension de 1 100 km et de 900 mégawatts qui relie l'île de Terre-Neuve au Labrador et qui sera opérationnelle en 2018. Ainsi, les importantes ressources hydroélectriques du Labrador remplaceront le carbone émis par les centres de traitement thermique de l'île de Terre-Neuve et de la Nouvelle-Écosse.

## QU'EST-CE QU'UN KILOWATT?

- Un **watt (w)** de capacité électrique est une mesure de puissance. Les mégawatts (MW) et les kilowatts (kW) sont de plus grandes mesures de capacité électrique.

$$1\ 000\ 000\ \text{watt} = 1\ 000\ \text{kW} = 1\ \text{MW}$$

- Un **w/kW/MW-heure** est la mesure de la quantité d'électricité produite ou consommée en utilisant cette capacité installée continuellement pendant une heure.

### • LAISSER UNE AMPOULE DE 100 WATTS ALLUMÉE PENDANT 10 HEURES?

C'est un kilowattheure d'électricité.

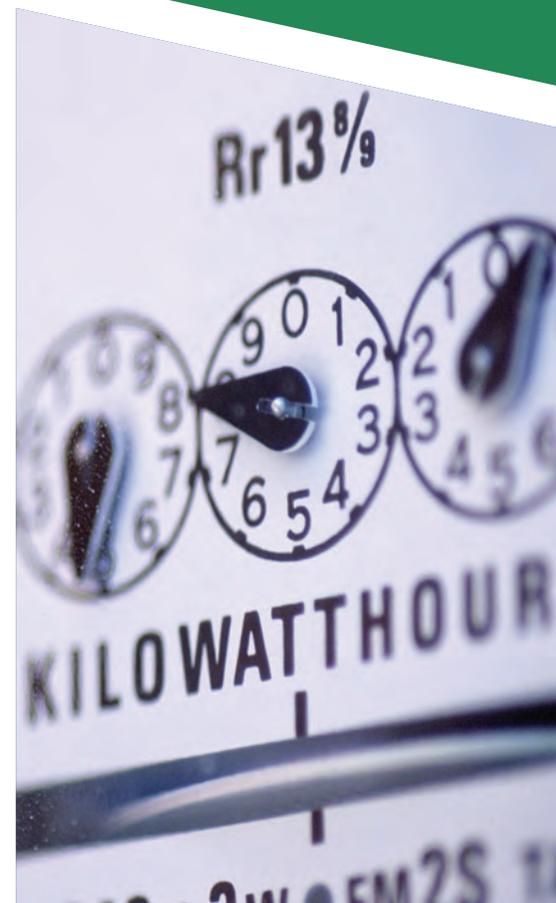


$$\times 10\ \text{heures} = 1\ \text{kWh}$$

- **ALIMENTER VOTRE MAISON PENDANT UN AN?** C'est en moyenne 12 MWh (selon le lieu).



$$\times 1\ \text{an} = 12\ \text{MWh}$$



## PARTENARIAT POUR L'ÉNERGIE PROPRE DU CANADA ATLANTIQUE

En avril 2017, les **premiers ministres de la région de l'Atlantique** ont annoncé le Partenariat pour l'énergie propre du Canada atlantique. Le nouveau partenariat s'intéressera aux moyens d'améliorer l'infrastructure de production et de transmission d'électricité, à la promotion de l'efficacité énergétique ainsi qu'à la démonstration, à la mise en place, à l'adoption et à l'exportation des technologies d'énergie propre.

Le partenariat se penchera également sur la mise en place d'un réseau de distribution intégré et multiple, qui favorisera l'innovation, la sécurité et la fiabilité de l'approvisionnement, ainsi que la rentabilité.

## RACCORDER L'ÉLECTRICITÉ PROPRE AUX CANADIENS

Les **provinces de l'Atlantique** entendent promouvoir les projets d'infrastructure clés qui permettront de réduire les émissions de GES dans la région, dont les projets de transmission d'électricité. Actuellement, la Nouvelle-Écosse est reliée au Nouveau-Brunswick, mais elle sera également reliée à la partie insulaire de Terre-Neuve-et-Labrador dès l'achèvement du lien maritime, une connexion à haute tension continue de 500 MW. Les lignes sous-marines achemineront une partie de l'électricité de Muskrat Falls, à Terre-Neuve-et-Labrador, vers la Nouvelle-Écosse.

Grâce à l'augmentation de la capacité de transport entre les provinces, les ressources renouvelables inexploitées de **Terre-Neuve-et-Labrador** peuvent offrir des possibilités d'énergie propre (p. ex., hydroélectricité, énergie éolienne). Avec la mise en œuvre du projet hydroélectrique de Muskrat Falls, on prévoit que les exportations d'électricité de Terre-Neuve-et-Labrador passeront de 1,5 térawatt-heure (TWh) à plus de 3 TWh par année, ce qui aidera d'autres provinces canadiennes à atteindre leurs objectifs en matière d'énergies renouvelables.

Au **Québec**, plus de 99 % de l'électricité provient de l'énergie renouvelable. Par ailleurs, dans le cadre de la Politique énergétique 2030, l'une des priorités d'action dans le secteur énergétique du Plan nord est de soutenir les projets des communautés et des entreprises hors réseaux visant à convertir la production d'électricité à partir de combustibles fossiles par des sources d'énergie renouvelables.

Les **Territoires du Nord-Ouest** investissent dans un projet de réseau à forte pénétration éolienne dans la ville d'Inuvik. Située au nord du cercle arctique, Inuvik est l'une des plus grandes collectivités éloignées hors réseau au Canada. Le projet produira une énergie éolienne pouvant atteindre 4 MW, combinée à un système de stockage qui permettra de réduire de 30 % l'utilisation de combustibles fossiles dans la production d'électricité à Inuvik.

## RACCORDER L'ÉLECTRICITÉ PROPRE AUX CANADIENS (suite)

Ensemble, **Énergie Yukon**, ATCO Electric Yukon, la Société d'énergie des Territoires du Nord-Ouest, Northland Utilities, la Société d'énergie Qulliq, le Collège Aurora et le Collège de l'Arctique du Nunavut participent à une étude menée actuellement par le Collège du Yukon sur l'innovation au chapitre de l'utilisation de l'énergie dans le Nord. L'étude vise à analyser les progrès et les résultats de multiples projets d'énergie renouvelable et innovations technologiques dans les collectivités du Nord.

Le Renewable Electricity Program de l'**Alberta**, qui relève de l'Alberta Electric System Operator, encourage la mise en place de projets de production d'électricité renouvelable de grande envergure dans le cadre d'un processus d'appel d'offres compétitif et transparent auquel les entreprises sont invitées à participer. Le programme vise la production de cinq mégawatts de plus d'ici 2030.

Hydro-**Manitoba** construira une ligne de transport de 230 kilovolts, qui s'étendra du poste de Birtle, situé au sud de la collectivité de Birtle, au Manitoba, jusqu'à la frontière du Manitoba et de la Saskatchewan, soit une distance de 44 km. L'entrée en service du projet de ligne de transport Manitoba-Saskatchewan est prévue en juin 2021. Cette ligne acheminera de l'énergie propre produite par Hydro-Manitoba afin de mieux gérer la demande sur le réseau électrique du Manitoba et de répondre aux besoins des clients. Elle permettra aussi à la province d'atteindre son objectif de réduction des émissions de GES de 40 % d'ici 2030 par rapport aux niveaux de 2005.

Le **Nouveau-Brunswick**, la **Nouvelle-Écosse** et l'**Île-du-Prince-Édouard** examinent diverses solutions énergétiques non émettrices de GES, soit une nouvelle centrale nucléaire à Point Lepreau, une petite centrale hydroélectrique et éolienne au Nouveau-Brunswick, la production d'énergie éolienne distribuée avec stockage de l'énergie en Nouvelle-Écosse et une nouvelle centrale éolienne à l'Île-du-Prince-Édouard.

Le programme de la **Nouvelle-Écosse** de tarif de rachat garanti pour l'aménagement d'installations marémotrices favorise le développement de certains projets d'énergie renouvelable en garantissant un taux par kilowattheure pour l'énergie acheminée vers le réseau électrique de la province. Il est conçu de manière à inciter les concepteurs à tester et à déployer leurs projets d'énergie marémotrice en Nouvelle-Écosse.



## RÉDUIRE LA DÉPENDANCE AU DIESEL DANS LES COLLECTIVITÉS RURALES ET ÉLOIGNÉES

Dans le cadre de son programme Énergie propre pour les collectivités rurales et éloignées, le gouvernement du **Canada** investit 200 millions de dollars dans des projets visant à réduire la dépendance au diesel dans les collectivités rurales et éloignées, à soutenir l'utilisation d'énergies renouvelables et durables, à encourager l'adoption de mesures en matière d'efficacité énergétique et à renforcer les compétences et les capacités des collectivités. Cet investissement s'inscrit dans le cadre d'une vision élargie voulant que le Canada verse 21,9 milliards de dollars sur 11 ans pour stimuler la croissance propre et lutter contre les changements climatiques. Le Canada appuie également la mise en œuvre de projets d'énergie renouvelable dans les collectivités du Yukon, des Territoires du Nord-Ouest, du Nunavut, du Nunavik et du Nunatsiavut qui dépendent du diesel pour produire de la chaleur et de l'électricité.

La Société d'énergie Qulliq reconstruira une centrale à Kugluktuk, au **Nunavut**, de façon à ce qu'elle soit raccordée avec des projets d'énergie de remplacement afin de permettre au territoire de délaisser le diesel. La nouvelle centrale sera construite à partir de groupes électrogènes économes en combustible, ce qui permettra de réduire les émissions de carbone et la pollution par le bruit. L'achèvement du projet est prévu en 2021.

Dans le cadre de sa Stratégie énergétique 2030, le gouvernement des **Territoires du Nord-Ouest** s'est engagé à réduire de 25 % d'ici 2030 l'emploi du diesel pour produire de l'électricité dans les collectivités éloignées et hors réseau. Le gouvernement travaille actuellement avec Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord, dans le cadre du programme Approche responsable pour le développement énergétique des collectivités du Nord (ARDEC Nord), afin d'aider la collectivité de Tulia à installer des panneaux solaires photovoltaïques en guise de solution de rechange au diesel. De plus, la stratégie des territoires en matière de ressources pétrolières vise à cerner les occasions de développer les ressources de gaz naturel locales pour remplacer l'utilisation de diesel dans les collectivités éloignées et hors réseau.

En janvier 2017, le **Manitoba** a tenu le Sommet pancanadien sur la réduction de l'utilisation du diesel dans les collectivités éloignées. Des représentants des gouvernements, des représentants régionaux et autochtones de collectivités éloignées, des représentants de l'industrie et d'autres intervenants provenant de partout au Canada s'y sont réunis pour discuter des besoins énergétiques et des solutions de remplacement en matière d'énergie renouvelable dans les collectivités éloignées.



## Sûreté et sécurité des infrastructures énergétiques – Pipelines

Le gouvernement fédéral continue de prendre des décisions responsables concernant l'énergie, notamment en ce qui concerne la façon d'en assurer le transport en toute sécurité. Les pipelines constituent l'un des modes les plus sûrs pour le transport du pétrole, des produits pétroliers et du gaz naturel. On les utilise depuis longtemps au Canada en raison de leur fiabilité et des risques peu élevés de déversement qu'ils comportent. Ils sont, par conséquent, encore essentiels à nos infrastructures énergétiques. De concert avec les provinces et territoires, le gouvernement fédéral veille à ce que les pipelines soient réglementés de manière sûre et efficace dans le cadre de la *Loi sur la sûreté des pipelines* et investit des sommes importantes afin de protéger nos océans et nos côtes, conformément au Plan de protection des océans. Le gouvernement fédéral travaille aussi à l'établissement de partenariats avec les peuples autochtones afin d'entendre leurs préoccupations et de faire en sorte que les meilleurs projets soient mis en œuvre.

En novembre 2016, le gouvernement fédéral a annoncé d'importantes décisions, notamment celles qui ont mené à l'approbation du projet d'agrandissement de l'oléoduc Trans Mountain (TMX) et du projet de remplacement de la canalisation 3. Il a aussi demandé à l'Office national de l'énergie (ONE) de rejeter la demande du projet d'oléoduc Northern Gateway et d'imposer un moratoire sur le transport de pétrole brut le long de la côte nord de la Colombie-Britannique. En prenant ces décisions, le gouvernement a tenu compte de nombreux facteurs, dont les rapports de l'ONE et le Rapport du comité ministériel pour le projet d'agrandissement du réseau de Trans Mountain, les évaluations des émissions possibles de GES, le point de vue des Canadiens et les commentaires formulés par les peuples autochtones dans le cadre des consultations.

Concernant le TMX, le gouvernement fédéral travaille en étroite collaboration avec les provinces de l'Alberta et de la Colombie-Britannique afin de suivre l'évolution de l'octroi des permis nécessaires à la construction du projet. Ayant déclaré que le projet de TMX était d'intérêt national, le gouvernement fédéral travaille également de concert avec les provinces pour assurer la pleine mise en œuvre du CPC. Autrement dit, il confirmera que les mesures nécessaires sont mises en place pour protéger nos espèces en péril, répondra aux préoccupations concernant les déversements de pétrole et verra à la mise en place de systèmes de sécurité maritime de calibre mondial.

En mai 2018, le ministre fédéral des Finances, Bill Morneau, a annoncé que le gouvernement fédéral avait conclu une entente avec Kinder Morgan pour assurer l'achèvement du TMX en temps opportun. L'entente garantira la reprise des travaux pendant la saison estivale de construction, protégeant ainsi des milliers d'emplois en Alberta et en Colombie-Britannique. Des garanties de prêt fédérales permettront de veiller à ce que les travaux de construction continuent pendant toute la saison de 2018, éliminant ainsi l'incertitude chez les familles dont la sécurité financière dépend de la progression de ce projet cette année. Le gouvernement de l'Alberta contribuera également à la mise sur pied du projet. Sa contribution se ferait sous forme de fonds d'urgence et serait offerte uniquement dans le cas de situations imprévues. En contrepartie, l'Alberta recevra une valeur qui est comparable à sa contribution.



## PLAN DE PROTECTION DES OCÉANS DU CANADA

Le Plan de protection des océans contribuera à faire en sorte que les eaux et les côtes du Canada demeurent sécuritaires et propres pour ceux qui en profitent aujourd'hui, de même que pour les générations à venir.

Tous les Canadiens, particulièrement ceux des collectivités côtières, doivent être certains que le transport maritime commercial se déroule de façon sécuritaire pour les marins, tout en protégeant et en maintenant la santé économique, environnementale, sociale et culturelle de nos océans et de nos côtes.

- Le gouvernement fédéral investira 1,5 milliard de dollars sur cinq ans dans des mesures de protection des côtes, y compris un plan d'action en vue de produire des résultats au cours de la prochaine décennie.
- Le gouvernement fédéral travaillera avec les Autochtones et les collectivités côtières afin de concevoir un système de sécurité maritime parmi les meilleurs au monde, qui sera adapté au contexte unique du pays et augmentera la capacité du gouvernement du Canada de prévenir et d'améliorer les interventions en cas de déversements.
- Il appuiera la prise de décision fondée sur des données scientifiques pour financer la recherche sur les eaux douces.
- Le plan accordera une grande priorité à la protection des populations de baleines menacées et en péril.



Lien vers la carte interactive des pipelines :  
<https://www.neb-one.gc.ca/sftnvrnmnt/sft/dshbrd/mp/index-fra.html>

## Favoriser la participation des peuples autochtones aux projets de pipelines

En réponse à une demande que des groupes autochtones lui avaient adressée, le gouvernement fédéral a travaillé en partenariat avec les collectivités et nations autochtones à établir conjointement des comités autochtones de consultation et de surveillance du TMX et du Programme de remplacement de la canalisation 3. Première initiative du genre à être mise en œuvre pour des projets de pipelines, ces comités favorisent une participation autochtone axée sur une collaboration inclusive et significative à la surveillance des questions environnementales, socioéconomiques et de sécurité liées à ces projets tout au long de leur cycle de vie. Les comités autochtones travaillent de concert avec le gouvernement fédéral pour améliorer la sûreté des activités liées aux projets et protéger l'environnement et les intérêts autochtones relatifs aux terres et aux eaux. En outre, le projet pilote de partenariat de parcours économiques pour chacun des pipelines (TMX et Canalisation 3) est une approche pangouvernementale qui facilitera l'accès des groupes autochtones aux programmes et services fédéraux actuels de développement économique tout au long des projets.

En dehors de ces comités, le gouvernement fédéral travaille avec les collectivités autochtones au développement de l'infrastructure énergétique sur la côte ouest, ainsi qu'à la création d'occasions et de mécanismes visant à améliorer leur participation aux projets de pipelines, tout en respectant leurs priorités dans le cadre de leur participation aux projets et des collaborations interministérielles et intergouvernementales.

Les gouvernements provinciaux, territoriaux et fédéral ont travaillé à l'élaboration d'un portail Web sur la **sécurité des pipelines** (dernière mise à jour en 2016) pour fournir un portrait d'ensemble du régime de réglementation des pipelines au Canada. Le portail avait pour objectif d'aider le public à mieux comprendre la sécurité des transports au Canada et d'échanger à ce sujet en se fondant sur des données éprouvées



## Régime de gestion extracôtière du pétrole et du gaz

Les gouvernements de la Nouvelle-Écosse (N.-É.) et de Terre-Neuve-et-Labrador (T.-N.-L.) ont signé des ententes respectives avec le gouvernement fédéral pour gérer conjointement les zones administratives extracôtières (les zones visées par les accords extracôtiers) dans les zones extracôtières Canada–N.-É. et Canada–T.-N.-L. Les gouvernements fédéral et provinciaux travaillent ensemble à la mise en place d'initiatives concertées visant à moderniser les règlements établis en vertu des lois fédérales et provinciales parallèles qui régissent les zones visées par les accords extracôtiers.

L'Initiative de renouvellement de la réglementation concernant les zones pionnières et extracôtières (IRRZPE) est un partenariat intergouvernemental entre RNCan, Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord, le ministère de l'Énergie de la Nouvelle-Écosse et le ministère des Ressources naturelles de Terre-Neuve-et-Labrador. Le travail de l'IRRZPE consiste actuellement à moderniser les exigences opérationnelles relatives aux activités d'exploitation gazière et pétrolière réalisées dans les zones pionnières et extracôtières du Canada.

Parallèlement au travail de l'IRRZPE, l'Initiative en matière de santé et sécurité au travail dans la zone extracôtière de l'Atlantique s'affaire à moderniser les règlements de santé et sécurité au travail dans le cadre des activités gazières et pétrolières réalisées dans la zone extracôtière du Canada. Cette initiative est un partenariat intergouvernemental entre Ressources naturelles Canada (RNCan), le ministère du Travail et de l'Éducation postsecondaire de la Nouvelle-Écosse, et Service NL de Terre-Neuve-et-Labrador. L'Office Canada-Nouvelle-Écosse des hydrocarbures extracôtiers (OCNEHE), l'Office Canada-Terre-Neuve-et-Labrador des hydrocarbures extracôtiers (OCTNLHE) et l'ONE sont des partenaires réguliers de ces initiatives, fournissant aux gouvernements une expertise dans le domaine. L'OCNEHE et l'OCTNLHE sont des organismes mixtes indépendants créés par leurs gouvernements respectifs.

Dans le cadre de leurs efforts concertés, les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux travaillent à accroître la sûreté et la sécurité des infrastructures côtières et extracôtières du Canada, prouvant ainsi aux Canadiens qu'ils peuvent compter sur une exploitation sûre et fiable des hydrocarbures côtiers et extracôtiers.

## CYBERSÉCURITÉ

RNCan travaille en collaboration avec les provinces, les territoires et l'industrie afin de gérer les menaces croissantes à la cybersécurité des infrastructures énergétiques essentielles du Canada (p. ex., réseaux de pipelines, réseaux électriques, centrales nucléaires).

La cybersécurité des infrastructures énergétiques essentielles nécessite une collaboration étroite avec les différentes administrations, étant donné que ces infrastructures sont en grande partie réglementées par les provinces et, dans certains cas, appartiennent à des sociétés d'État provinciales. RNCan travaille en collaboration avec les provinces, les organismes de sécurité, ses partenaires internationaux, l'industrie et le milieu universitaire

afin de promouvoir l'adoption de mesures en sciences et technologie qui répondent aux besoins particuliers des réseaux énergétiques en matière de cybersécurité. Ces mesures comprennent une formation ciblée, qui apprendra aux propriétaires et aux exploitants à cerner et à réduire les risques de manière proactive, ainsi qu'à intervenir en cas de cyberattaques.

Étant donné que 85 % des infrastructures énergétiques essentielles appartiennent au secteur privé, RNCan travaille aussi en étroite collaboration avec l'industrie et le milieu universitaire dans le cadre du Réseau du secteur de l'énergie et des services publics et des voies de communication menées par les gouvernements. Ces tribunes offrent la possibilité d'échanger des connaissances, des renseignements et des pratiques exemplaires afin de contrer les cyberattaques.

Dans le cadre de la nouvelle Stratégie nationale de cybersécurité publiée en juin 2018, le gouvernement fédéral continue de renforcer la communication et la collaboration avec ses partenaires provinciaux et territoriaux afin de partager les meilleures pratiques, les leçons apprises, la formation technique et l'information sur les menaces, et ainsi assurer la sécurité et la résilience des infrastructures essentielles du Canada.

## Construire des réseaux énergétiques plus efficaces

### Des bâtiments intelligents et durables

Dans une économie axée sur la croissance propre, les bâtiments et les collectivités seront très efficaces sur le plan énergétique, miseront sur la production d'électricité propre et seront intelligents et durables. Rendre l'environnement bâti plus écoénergétique permet de réduire les émissions de gaz à effet de serre et la pollution de l'air, contribue à rendre les habitations et les bâtiments plus confortables et plus abordables en réduisant les factures d'énergie, et favorise l'innovation et la création d'emplois propres.

Le déploiement de nouvelles technologies et pratiques révolutionne la façon dont nous utilisons l'énergie. La recherche, la commercialisation et l'adoption de ces technologies, ainsi que l'application de nouvelles pratiques sociales et commerciales, peuvent inciter les consommateurs canadiens à faire des choix plus écoénergétiques. Une collaboration élargie entre les gouvernements, les entreprises et les dirigeants de la société doit encourager la modification des comportements dans les secteurs industriel, commercial, institutionnel et résidentiel en faveur de l'adoption de pratiques en matière d'efficacité énergétique. Cela comprend l'élaboration de règlements, de normes et de codes. Il s'agit également de guider les investisseurs vers la meilleure technologie disponible en facilitant l'accès à l'information et en apportant une aide financière. La collecte de données et la prestation de renseignements à jour sur l'utilisation de l'énergie peuvent aider les particuliers et les entreprises à calculer leur consommation énergétique et à prendre des décisions éclairées pour améliorer l'efficacité et réduire les coûts.



## L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE A DU SENS

L'efficacité énergétique favorise la transition du Canada vers une économie à faibles émissions de carbone grâce à des mesures comme les réglementations portant sur l'équipement, la Stratégie canadienne pour les bâtiments, la gestion de l'énergie dans l'industrie et déploiement de véhicules électriques et d'infrastructures de carburants de remplacement :

- Investissements dans l'efficacité énergétique à hauteur de 1 million de dollars = 7 millions de dollars en PIB et 34 emplois
- Les Canadiens ont réalisé des économies de 38,2 milliards de dollars en 2015 grâce à l'amélioration de l'efficacité énergétique<sup>3</sup>

<sup>3</sup> Efficiency Canada study, mai 2018, par Philippe Dunsky/ Dunsky Consulting; l'étude utilise un modèle élaboré par le Centre for Spatial Economics

Une construction intelligente – une stratégie canadienne pour les bâtiments, endossée par les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux énonce une vision et met en lumière les étapes critiques à franchir pour rendre les maisons et les immeubles plus écoénergétiques. L'intégration des technologies propres peut diminuer considérablement la consommation d'énergie et les coûts liés à l'énergie, et contribuer de façon importante à la réduction des émissions de gaz à effet de serre.

## Les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux encouragent l'adoption de mesures dans les secteurs suivants :

### 1. Rendre les nouveaux bâtiments plus écoénergétiques

Les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux sont résolus à élaborer et à adopter, dès 2020, des codes de construction de plus en plus stricts avec pour objectif d'adopter, dès 2030, un code de construction à consommation énergétique nette zéro. À cet égard, les provinces et les territoires adopteront des codes de construction qui tiendront compte de leur contexte énergétique. Un investissement soutenu du gouvernement fédéral dans la recherche, le développement et la démonstration, en collaboration avec l'industrie, aidera à réduire les coûts technologiques au fil du temps.

### 2. Modernisation des bâtiments existants

Les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux sont résolus à élaborer un code exemplaire pour les bâtiments existants d'ici 2022, avec pour objectif l'adoption de ce code par les provinces et les territoires. Ce code servira à orienter les améliorations en matière d'efficacité énergétique qui peuvent être apportées en modifiant les immeubles. Les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux se sont aussi engagés à travailler ensemble afin d'être en mesure d'exiger, dès 2019, l'analyse comparative, l'étiquetage et la divulgation de la consommation énergétique des bâtiments. L'étiquetage et la divulgation fourniront aux consommateurs et aux entreprises des renseignements transparents sur le rendement énergétique.

Les gouvernements provinciaux et territoriaux sont également déterminés à travailler ensemble à soutenir et, dans la mesure du possible, à accroître les efforts visant à moderniser les bâtiments existants en encourageant l'utilisation d'outils tels qu'[ENERGY STAR Portfolio Manager](#), la norme ISO 50001 et les pratiques de remise en service, qui favoriseront les améliorations en matière d'efficacité énergétique et la transition vers des combustibles moins polluants, si possible. Les gouvernements ont aussi pris l'engagement d'accélérer l'adoption d'équipement à haute efficacité et d'adapter leurs programmes aux particularités régionales.

### 3. Augmenter le rendement énergétique des appareils ménagers et de l'équipement

Comme le chauffage représente près de 80 % de la consommation d'énergie dans le secteur du bâtiment au Canada, des améliorations importantes doivent être apportées à l'efficacité énergétique de l'équipement afin de respecter les engagements des gouvernements. Le gouvernement fédéral s'est engagé à établir de nouvelles normes pour l'équipement de chauffage et d'autres technologies essentielles, afin d'atteindre le plus haut niveau d'efficacité possible sur le plan économique et technique. Les normes d'efficacité énergétique régissant les technologies associées aux principales sources de consommation



## MONTRER LA VOIE : LE RÈGLEMENT SUR L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE

Les toutes dernières modifications au *Règlement sur l'efficacité énergétique* du **Canada** sont entrées en vigueur en juin 2017, actualisant des normes d'efficacité pour 20 catégories de produits. De nouvelles normes d'efficacité s'y ajouteront pour 17 catégories de produits.

## NORMES D'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE : PRODUITS

Le gouvernement du **Manitoba** et Hydro-Manitoba ont toujours soutenu les efforts du gouvernement fédéral visant à élaborer et à appliquer des règlements relatifs aux niveaux minimaux de rendement énergétique des produits consommateurs d'énergie. Le Manitoba travaille actuellement à l'élaboration d'une stratégie et d'un cadre permettant d'établir, d'élaborer et de mettre en œuvre des normes minimales de rendement énergétique des produits consommateurs d'énergie, comme les éléments constitutifs d'installations, les appareils et l'équipement de fabrication.

résidentielles et commerciales ont été mises à jour et élargies, et figurent dans le document intitulé *Favoriser la transformation du marché grâce à une collaboration en matière des normes d'efficacité énergétique : Cadre fédéral-provincial-territorial*. Les progrès réalisés dans la mise en œuvre du plan d'action 2017-2018 ont fait l'objet d'une revue, et le plan d'action a été mis à jour pour 2018-2019.

En août 2017, les ministres de l'Énergie des gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux ont publié le document intitulé *Stratégies de transformation du marché pour l'équipement consommateur d'énergie dans le secteur du bâtiment : Appuyer la transition vers une économie à faibles émissions de carbone* pour l'équipement consommateur d'énergie. Cette stratégie définit les objectifs ambitieux des gouvernements visant à atteindre des niveaux de rendement énergétique réalisables pour les fenêtres résidentielles et l'équipement de chauffage des locaux et de l'eau jusqu'en 2030 et au-delà.

#### 4. Respecter les codes de construction et appuyer la construction d'habitations écoénergétiques dans les collectivités autochtones

Les gouvernements sont résolus à collaborer avec les peuples autochtones afin qu'ils adoptent des normes de construction plus efficaces et intègrent l'efficacité énergétique à leurs programmes de rénovation des bâtiments. Les gouvernements travaillent à promouvoir la construction d'habitations écoénergétiques dans les collectivités autochtones. Le gouvernement fédéral s'emploie notamment à renforcer leurs capacités de construire et de rénover des habitations écoénergétiques. Le gouvernement travaille actuellement à l'élaboration d'un guide de construction et de rénovation qui établira des lignes directrices qui tiendront compte des connaissances traditionnelles autochtones et favoriseront le logement durable dans les collectivités autochtones.



## FONDS DU LEADERSHIP POUR UNE ÉCONOMIE À FAIBLES ÉMISSIONS DE CARBONE

Le Fonds versera **1,4 milliard de dollars sur cinq ans** pour la réalisation des projets de réduction des émissions de GES, dont 70 % comporteront des mesures en matière d'efficacité énergétique. Il financera notamment les projets de transformation d'immeubles et d'installations industrielles visant à accroître l'efficacité énergétique, de changement de processus et de substitution de combustibles.

Principalement dans le cadre des programmes du **Plan d'action sur les changements climatiques 2013-2020 du Québec**, plus de 261 millions de dollars contribueront principalement à appuyer davantage de projets pour des réductions de GES supplémentaires. Ces nouveaux investissements, notamment dans le Programme, permettront à un plus grand nombre d'entreprises de rénover leurs bâtiments et à un plus grand nombre d'industries d'améliorer l'efficacité énergétique de façon novatrice.

Le **Nouveau-Brunswick** investira environ 51 millions de dollars en partenariat avec Énergie Nouveau-Brunswick, pour aider ses citoyens à améliorer l'efficacité énergétique de leurs maisons et de leurs entreprises. Que ce soit pour aider les propriétaires de petites entreprises, les propriétaires de maisons à faible revenu ou même les grandes installations de fabrication, ces investissements seront utiles à la gestion des coûts d'énergie partout dans la province.

En **Alberta**, le programme Custom Energy Solutions facilite la mise en œuvre de projets d'amélioration énergétique des bâtiments industriels et commerciaux. Les promoteurs de projets dans les secteurs de la fabrication, du pétrole et du gaz naturel, du commerce de gros, de l'entreposage et de la gestion des déchets ont accès à des mesures financières incitatives leur permettant d'apporter des améliorations énergétiques à leur équipement. Les propriétaires de bâtiments industriels qui participent à ce programme économiseront de l'énergie et de l'argent grâce à ces améliorations.

À **l'Île-du-Prince-Édouard**, EfficiencyPEI offre une série de programmes et de services pour aider les citoyens à réduire leur consommation énergétique et économiser de l'argent. Grâce à l'établissement d'un partenariat avec le Fonds du leadership pour une économie à faibles émissions de carbone du gouvernement du Canada, ces programmes offrent maintenant une aide financière pour les audits énergétiques (commerciaux et résidentiels) et les transformations résidentielles (isolation, chauffage, équipement, portes et fenêtres), ainsi que des programmes et rabais pour les clients à faible revenu.

## STRATÉGIE CANADIENNE POUR LES BÂTIMENTS ÉCONERGÉTIQUES

Les ministres de l'Énergie des gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux ont appuyé la Stratégie canadienne pour les bâtiments. Cette stratégie comporte un plan de mise en œuvre pour rehausser l'efficacité énergétique des nouvelles habitations et des nouveaux bâtiments, assurer la mise à niveau des habitations et des bâtiments existants, et améliorer l'efficacité énergétique des appareils et de l'équipement utilisés par ceux-ci.

Certaines provinces ont pris des mesures pour accroître les exigences d'efficacité énergétique des nouveaux bâtiments :

- Au printemps 2017, la **Colombie-Britannique** a adopté un code d'étape volontaire établissant les exigences progressives de rendement énergétique des nouveaux bâtiments. Ce code d'étape est une importante mesure de renforcement des capacités en vue de l'adoption d'un code du bâtiment de type « consommation énergétique nette zéro » d'ici 2032.
- Au début de 2017, l'**Île-du-Prince-Édouard** a adopté un code national du bâtiment, ainsi que le Code national de l'énergie pour les bâtiments. Le Code national du bâtiment devra être respecté pour tous les bâtiments commerciaux en 2018 et les constructions résidentielles en 2020.
- Le **Manitoba** travaille en collaboration avec les organismes du secteur des bâtiments commerciaux afin d'élaborer une stratégie prévoyant la remise en service, d'ici 2030, de 80 % des bâtiments qui n'ont actuellement pas un haut rendement énergétique. Ces organismes sont la Building Owners and Managers Association, Building Energy Management Manitoba et le Conseil du bâtiment durable du Canada.
- La **Colombie-Britannique**, la Californie, l'Oregon et Washington travaillent actuellement à une proposition de coordination des codes et des normes.
- La **Nouvelle-Écosse** offre gratuitement à tous les ménages à faible revenu la possibilité d'entreprendre des rénovations écoénergétiques majeures dans le cadre du programme HomeWarming, parrainé par Nova Scotia Power et le gouvernement de la **Nouvelle-Écosse**. Les consommateurs peuvent aussi profiter de rabais sur les modèles de thermopompes offrant le rendement énergétique le plus élevé.
- Au **Yukon**, le Programme d'incitatifs pour la réduction de la consommation énergétique des bâtiments commerciaux, le Programme d'incitatifs pour la réduction de la consommation énergétique des bâtiments résidentiels et le programme Pour un bon usage de l'énergie ont permis d'économiser l'équivalent de 4,6 % de la production annuelle totale d'électricité du Yukon.

## STRATÉGIE CANADIENNE POUR LES BÂTIMENTS ÉCONERGÉTIQUES (suite)

L'**Ontario** a mis en place une initiative d'analyse comparative et de production de rapports sur la consommation d'énergie et l'utilisation de l'eau (Règlement de l'Ontario 20/17); près de 18 000 bâtiments devront produire un rapport d'ici 2020. Le Canada travaille en collaboration avec l'Ontario afin de soutenir la mise en place de l'initiative à l'aide de l'outil d'analyse comparative **ENERGY STAR Portfolio Manager**<sup>®</sup> du gouvernement fédéral.

Le gouvernement du **Nunavut** et l'Arctic Energy Alliance dans les **Territoires du Nord-Ouest** travaillent ensemble à la prestation de services d'évaluation des besoins en énergie dans les secteurs résidentiel et commercial, ainsi que de services de mobilisation des collectivités et des intervenants autour des enjeux énergétiques touchant les collectivités du Nord :

- ventilation, qualité de l'air intérieur et conduits d'air de combustion
- modernisation de l'éclairage avec les DE
- bâtiments fortement isolés
- ventilation directe, appareils de chauffage au mazout à haut rendement, au lieu de réservoirs à eau chaude
- remplacement des thermostats manuels par des thermostats programmables



## Industrie : Accroître la productivité par la gestion de l'énergie

Les industries du Canada ont le potentiel d'améliorer leur efficacité énergétique et de mettre en œuvre des stratégies d'exploitation adaptées au climat. En adoptant des systèmes de gestion de l'énergie et en investissant dans les nouvelles technologies, le secteur industriel – y compris les sous-secteurs industriels énergivores – pourra mieux gérer sa consommation énergétique et réduire ses émissions de GES. Il deviendra alors plus productif, plus rentable et plus durable.

### Les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux encouragent l'adoption de mesures dans les secteurs suivants :

#### 1. Améliorer l'efficacité énergétique de l'industrie

Les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux aident les industries à économiser de l'énergie et de l'argent en les aidant à adopter des systèmes de gestion de l'énergie. Le gouvernement fédéral réalise d'importants investissements en vue de promouvoir l'utilisation de systèmes de gestion de l'énergie au sein de l'industrie, tels que la norme ISO 50001 et le système Superior Energy Performance. L'utilisation du programme [ENERGY STAR pour l'industrie](#) aidera aussi les entreprises à surveiller, à analyser et à réduire leur consommation d'énergie.

#### 2. Investir dans la technologie

Les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux, de concert avec l'industrie, continueront d'investir dans la RD et D et de promouvoir le déploiement de nouvelles technologies qui contribueront à réduire les émissions de GES. Ils travailleront aussi avec l'industrie pour cerner des projets de démonstration pour des technologies d'énergie propre prometteuses préalables à la commercialisation. Celles-ci sont nécessaires pour réduire les émissions provenant de la production et de l'utilisation d'énergie dans l'économie canadienne. Des investissements sont faits actuellement dans des projets menés dans tous les secteurs canadiens des ressources naturelles (p. ex., secteur de l'énergie, secteur minier, secteur pétrolier et gazier, et secteur forestier) afin de soutenir le développement, la démonstration et l'adoption de technologies énergétiques propres, et d'encourager l'industrie à utiliser des technologies innovatrices qui contribuent à réduire ses émissions de GES.



## PROMOUVOIR L'ÉNERGIE PROPRE DANS L'INDUSTRIE

La *Management of Greenhouse Gas Act* de **Terre-Neuve-et-Labrador** (loi sur la gestion des gaz à effet de serre) établira des normes de rendement (ratio entre les émissions de GES et la production), ce qui encouragera les entreprises à faire des investissements en vue de réduire les intrants énergétiques et les émissions de GES par unité de production. La réglementation devrait être mise en œuvre d'ici 2020.

Dans le cadre de leur Stratégie énergétique 2030, les **Territoires du Nord-Ouest** vont mettre en œuvre un programme de subventions fondé sur le dépôt de demandes en vue de soutenir l'efficacité énergétique et la substitution de carburant dans l'industrie. Le programme versera près de 2 millions de dollars par année pendant 4 ans, et financera jusqu'à concurrence de 25 % des coûts des projets de réduction des émissions de gaz à effet de serre.

Le gouvernement de la **Nouvelle-Écosse** a conclu un partenariat avec Innovacorp, sa société de capital de risque finançant les entreprises à l'étape du démarrage, en vue de lancer un programme d'innovation en matière d'énergies intelligentes. Il a pour objectif d'aider les chercheurs et les entreprises en démarrage de la Nouvelle-Écosse à rapprocher du stade de la commercialisation leurs innovations en matière d'énergies intelligentes.

La **Colombie-Britannique** a lancé une stratégie technologique, établi un fonds technologique de 100 millions de dollars et mis sur pied un programme de 27 millions de dollars dans le domaine des carburants à faible teneur en carbone pour la fabrication de ciment. La stratégie technologique est axée sur le capital, les marchés et le talent.

Le **Carrefour de la croissance propre** est un point de contact pangouvernemental pour les technologies propres, axé sur le soutien des entreprises et des projets, la coordination des programmes et le suivi des résultats. C'est un point de contact simple et unique pour les utilisateurs et les producteurs de technologies propres. Ce nouveau modèle de service favorise l'accès à une expertise, à des connaissances, à des politiques et à des programmes au sein des ministères et organismes fédéraux qui appuient les technologies propres.

Dans le Budget de 2016, le **Canada** a accordé plus d'un milliard de dollars sur quatre ans pour appuyer les investissements dans les technologies propres. En outre, plus de 130 millions de dollars seront accordés sur cinq ans pour appuyer la recherche, le développement et les activités de démonstration en matière de technologies propres afin de réduire les répercussions environnementales de la production d'énergie, lutter contre les changements climatiques et améliorer la qualité de l'air.



## Systemes de transport à faibles émissions de carbone

Les systèmes canadiens de transport devront changer radicalement au fur et à mesure que des technologies et des solutions nouvelles gagneront en importance. Les systèmes de transport à faibles émissions de carbone utiliseront des carburants plus propres, mettront sur les routes des véhicules zéro émission, offriront des services de transport en commun pratiques et abordables, et transporteront les gens et les marchandises d'une manière plus efficace. Dans le domaine du transport, l'éventail des sources d'énergie (des biocarburants à l'électricité, en passant par l'hydrogène et le propane) prendra de l'ampleur en fonction des avantages régionaux et des besoins des systèmes. À l'avenir, la collaboration intergouvernementale contribuera à rendre les transports au Canada plus durables.

**À l'heure actuelle, les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux mettent de l'avant des mesures dans les domaines suivants :**

### 1. Établissement de normes d'émissions et amélioration de l'efficacité

Le gouvernement fédéral poursuit son travail en vue de mettre en œuvre des normes de plus en plus sévères relativement aux émissions des véhicules utilitaires légers. Pour ce qui est des camions lourds, le gouvernement fédéral travaille avec les provinces, les territoires et l'industrie en vue d'élaborer de nouvelles exigences qui imposeraient l'installation de dispositifs aérodynamiques permettant d'économiser le carburant. De plus, on vise à encourager l'adoption des pratiques exemplaires afin de favoriser l'efficacité énergétique du transport de marchandises.

### 2. Mise en circulation d'un plus grand nombre de véhicules zéro émission : véhicules électriques, véhicules électriques hybrides rechargeables et véhicules à pile à combustible hydrogène

Les gouvernements travaillent ensemble, y compris avec les partenaires du secteur privé et les universités, à l'élaboration d'une stratégie spécifiquement canadienne en matière de véhicules à zéro émission en vue d'accélérer la démonstration et le déploiement d'infrastructures de recharge électrique, du gaz naturel et des postes de ravitaillement en hydrogène. Des mesures précoces sont prises actuellement en vue d'appuyer la transition vers des carburants à faible teneur en carbone pour les transports. De nouveaux efforts sont nécessaires, car les choix faits aujourd'hui en matière de véhicules détermineront la combinaison de technologies qui seront sur les routes en 2030.

### 3. Passage de modes à émissions plus élevées vers des modes à plus faibles émissions et investissement dans les infrastructures

Les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux se sont engagés à travailler ensemble en vue d'investir davantage dans la modernisation et l'agrandissement des réseaux de transport en commun. Partout au Canada, les gouvernements se sont également engagés à investir dans la construction de corridors plus efficaces pour le commerce et les transports, notamment dans les plaques tournantes du transport et les ports. De plus, ils se sont engagés à examiner les possibilités avec le secteur privé en vue de soutenir les postes de ravitaillement proposant des combustibles de remplacement, dont le gaz naturel, l'électricité et l'hydrogène, pour les véhicules utilitaires légers et les camions lourds.

## FACILITER LE DÉPLOIEMENT D'UN PLUS GRAND NOMBRE DE VÉHICULES ÉLECTRIQUES ET LA SUBSTITUTION DE COMBUSTIBLES

Le **Nouveau-Brunswick** a adopté un Plan d'action sur les changements climatiques qui inclut la préparation d'une stratégie provinciale en matière de véhicules électriques. Le Nouveau-Brunswick est la première province entièrement branchée disposant d'un réseau de bornes de recharge rapide pour véhicules électriques. Au cours des deux dernières années, Énergie NB a installé 49 bornes publiques de recharge dans la province, dont 18 bornes de recharge rapide en partenariat avec le gouvernement du Canada. De plus, en 2018, Énergie NB et le ministère du Tourisme, du Patrimoine et de la Culture installeront 12 nouvelles bornes de recharge dans les parcs provinciaux et les lieux historiques.

L'**Alberta** s'est engagée à verser 1,53 milliard de dollars à la ligne verte du réseau de trains légers sur rail de Calgary et a réservé 305 millions de dollars pour un programme de financement d'une initiative en matière de service municipal de transport en vue de soutenir directement ce service en juillet 2017.

En 2019, le **Canada** veillera à ce que 75 % des nouveaux véhicules légers de fonction soient des véhicules hybrides ou à zéro émission. L'objectif fixe à au moins 80 % la portion des véhicules de fonction à zéro émission à compter de 2030, conformément au document portant sur l'écologisation des flottes, un guide utile pour comprendre les meilleures pratiques (Greening Government Fleets: A helpful guide to understanding best practices).

Dans le cadre de leur Stratégie énergétique 2030, les **Territoires du Nord-Ouest** vont créer un programme de rabais pour les véhicules zéro émission et les bornes de recharge. Ils vont également soutenir un corridor de transport pour véhicules zéro émission au nord du 60<sup>e</sup> parallèle jusqu'à Yellowknife.

RNCan négocie actuellement des ententes de collaboration avec des associations provinciales et territoriales de camionnage. Ces ententes portent particulièrement sur le transport à faibles émissions de carbone et sur les mesures de gestion du carburant, dont l'analyse comparative, la formation des conducteurs et les programmes d'évaluation des flottes. Des activités sont en cours dans le **Canada atlantique**, en **Colombie-Britannique**, au **Yukon**, en **Saskatchewan**, en **Ontario** et au **Manitoba**.

La **Colombie-Britannique** s'est engagée à participer à l'effort national en vue d'établir des cibles visant à accroître la proportion de véhicules utilitaires légers à émission zéro. La province a lancé un programme de véhicules à énergie propre, des programmes de subventions des infrastructures de recharge, ainsi qu'une initiative d'approvisionnement dans le secteur public en matière de bornes de recharge pour les véhicules électriques.

En décembre 2015, la **Colombie-Britannique** s'est jointe à 13 États de partout dans le monde et a adhéré à l'International Zero-Emission Vehicle (ZEV) Alliance. Les membres de l'Alliance se consacrent à accroître l'adoption des véhicules zéro émission et visent à faire en sorte que d'ici 2050, toutes les nouvelles voitures particulières sur leurs territoires soient des véhicules zéro émission.



## FACILITER LE DÉPLOIEMENT D'UN PLUS GRAND NOMBRE DE VÉHICULES ÉLECTRIQUES ET LA SUBSTITUTION DE COMBUSTIBLES (suite)

Le Québec vise à ce qu'il y ait 100 000 véhicules électriques sur les routes en 2020. À cet égard, la norme véhicules zéro émission (VZE), adoptée en octobre 2016, encourage les constructeurs automobiles à améliorer leur offre de VZE. De plus, le Québec appuie l'implantation de bornes de recharge et l'acquisition de VZE. Le Québec investit également afin d'élargir l'offre de transport collectif électrique, de mettre au point des solutions novatrices pour le transport des marchandises et de développer la filière industrielle liée à l'électrification des transports.

Le 15 juin 2018, le Québec a adopté la *Loi favorisant l'établissement d'un service public de recharge rapide pour véhicules électriques*. Le Québec compte ajouter 1 600 bornes à recharge rapide au réseau existant d'ici dix ans.

Le Manitoba est un carrefour où passent plusieurs grands axes continentaux et mondiaux de transport. Le transport représente plus de 35 % de l'énergie utilisée au Manitoba et 39 % des émissions provinciales de GES. Le Manitoba a été parmi les premiers à exiger un contenu de biocarburants; le contenu partiel en éthanol y est le plus élevé au Canada, car la province exige des fournisseurs de combustibles qu'ils remplacent au moins 8,5 % de leur essence par de l'éthanol. À lui seul, le programme sur les biocarburants a permis de réduire d'environ 6 % les émissions de GES liées au transport.

Le gouvernement du Manitoba et le gouvernement du Canada vont travailler de concert afin de rendre le réseau de transport en commun de Winnipeg entièrement électrique et de faire la promotion des autobus électriques à batterie fabriqués au Manitoba. Le Manitoba et le Canada collaboreront également en vue de réduire les émissions de GES provenant du secteur du transport commercial, qui est un important moteur économique de la province et une des principales sources d'émissions. Plus précisément, les deux gouvernements vont concentrer leurs efforts sur la mise en place de nouvelles infrastructures de recharge pour véhicules électriques.

## STRATÉGIE EN MATIÈRE DE VÉHICULES ZÉRO ÉMISSION

En vertu du CPC, le gouvernement fédéral s'est engagé à travailler avec les provinces et les territoires ainsi que le secteur privé en vue de concevoir, en 2018, une stratégie en matière de véhicules zéro émission pour le Canada pour augmenter le nombre de véhicules électriques sur les routes canadiennes grâce aux mesures suivantes :

- Le gouvernement de la Colombie-Britannique et RNCan sont partenaires en vue d'élaborer conjointement une initiative de déploiement d'infrastructures de carburant pour les véhicules électriques.
- Pollution Probe et RNCan ont collaboré en vue d'étendre aux provinces des Prairies et de l'Atlantique le travail effectué à l'origine pour l'Ontario afin de préparer les réseaux électriques à l'arrivée des véhicules électriques. Le rapport a été publié en mai 2018.
- Par l'entremise du Groupe de travail sur l'efficacité énergétique dans les transports, les provinces, les territoires et RNCan travaillent ensemble en vue de réaliser un guide de pratiques exemplaires sur la façon de mettre en œuvre dans les flottes du gouvernement des solutions produisant moins d'émissions (p. ex., les véhicules électriques, la substitution des combustibles et la formation des conducteurs).
- Lors de la réunion ministérielle sur l'énergie propre (RMEP) qui a eu lieu en mai 2018, le Global EV Pilot Cities Program (programme mondial de villes pilotes en matière de véhicules électriques) a été lancé dans le cadre de l'Electric Vehicle Initiative (initiative sur les véhicules électriques), coprésidée par le Canada et la Chine. Le programme réunira 100 villes favorables aux véhicules électriques, réparties dans tous les pays participant aux réunions ministérielles sur l'énergie propre, en vue de partager des connaissances et de l'expérience sur les moyens de favoriser le déploiement d'un plus grand nombre de véhicules électriques. Jusqu'à maintenant, on compte sept villes canadiennes parmi les participants : Surrey, Richmond, Calgary, Winnipeg, Montréal, Halifax, et Stratford.



# 3 INFORMATION ET DONNÉES : Appuyer le processus décisionnel fondé sur des faits probants



Grâce à une solide base de connaissances sur le système énergétique canadien, les décideurs politiques, l'industrie, les investisseurs, la communauté financière, le milieu universitaire, les consommateurs et le public disposent de l'information nécessaire pour prendre des décisions éclairées.

Les gouvernements doivent avoir accès à des données pertinentes et de haute qualité pour pouvoir étudier les effets sur notre économie des modifications législatives et réglementaires dans le domaine énergétique. Les politiques, les programmes et les lois à tous les échelons doivent s'appuyer sur des données adaptables, facilement disponibles et fiables.

Au Canada, plusieurs organismes recueillent et emploient des données sur l'énergie et sur la façon dont elle est produite, transportée, convertie et utilisée. Il est nécessaire d'uniformiser cette information, de combler les lacunes et de corriger les incohérences. Les avancées technologiques et le leadership de plusieurs gouvernements laissent supposer qu'il est possible de mettre en place des systèmes harmonisés de collecte des données qui fournissent en temps opportun de l'information sur l'énergie qui répond aux besoins de nombreux intervenants.

## Les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux offrent de l'information solide sur l'énergie qui :

- renforce la confiance du public à l'égard du système énergétique et du régime réglementaire du Canada
- soutient les fonctions d'évaluation et de réglementation en matière environnementale
- appuie les décisions d'affaires et d'investissements de l'industrie énergétique
- aide les consommateurs canadiens à faire des choix éclairés (p. ex., les coûts de l'énergie et l'efficacité énergétique) et encourage les Canadiens à améliorer leurs connaissances en matière d'énergie
- fournit une analyse crédible des tendances en ce qui a trait au futur système énergétique et à la transition vers un avenir à faibles émissions de carbone

## INFORMATION ET PROCESSUS DÉCISIONNEL

*Les Canadiens nous ont dit que les collectivités de partout au Canada sont souvent peu renseignées au sujet de l'utilisation de l'énergie ou ont des perceptions profondément enracinées à propos de l'énergie et de son rôle dans l'économie. Ces points de vue diffèrent d'une région à l'autre. Les gouvernements doivent être conscients de ces perceptions, être ouverts et transparents et favoriser une disponibilité et une utilisation accrues des données sur l'énergie.*

*Le fait de rendre les données sur la consommation d'énergie facilement disponibles et accessibles contribuerait à conscientiser les utilisateurs finaux au sujet de leurs comportements en matière d'énergie et à créer des solutions innovantes et de nouveaux modèles commerciaux susceptibles d'optimiser les comportements. Il faut également des communications publiques transparentes au sujet des données probantes en vue d'éclairer la prise de décisions. Cela peut servir à rassurer les Canadiens sur la solidité des faits sur lesquels le processus décisionnel s'appuie et à lutter contre les sources de désinformation du domaine public qui polarisent le débat.*

La collaboration en vue de mettre sur pied un système pancanadien d'information sur l'énergie permettrait aux gouvernements et aux autres intervenants d'améliorer la qualité, la crédibilité et l'accessibilité des données énergétiques et de mieux harmoniser l'information, et ce, dans les domaines suivants :

- **Données** : fournir des données exactes, actuelles et accessibles qui couvrent toutes les sources et toutes les utilisations de l'énergie.
- **Analyse et modélisation** : effectuer des analyses novatrices en matière d'énergie, qui explorent les scénarios futurs quant à la trajectoire du système énergétique à faibles émissions de carbone, et rendre ces analyses accessibles au public.
- **Échange d'information** : concevoir une approche coordonnée et à l'échelle du système au sein de tous les gouvernements et avec les partenaires.
- **Diffusion** : coordonner l'accès à l'information sur l'énergie afin d'améliorer la confiance du public et de faciliter le dialogue sur l'avenir énergétique du Canada.

La vision à long terme consiste à mettre au point un système pancanadien et moderne qui fournit de l'information crédible, impartiale et détaillée sur l'énergie, en laquelle le public peut avoir confiance et que les intervenants peuvent utiliser pour prendre des décisions qui appuient la transition du Canada vers un système énergétique à faibles émissions de carbone.

## INVESTIR EN VUE D'AMÉLIORER LE PROCESSUS DÉCISIONNEL

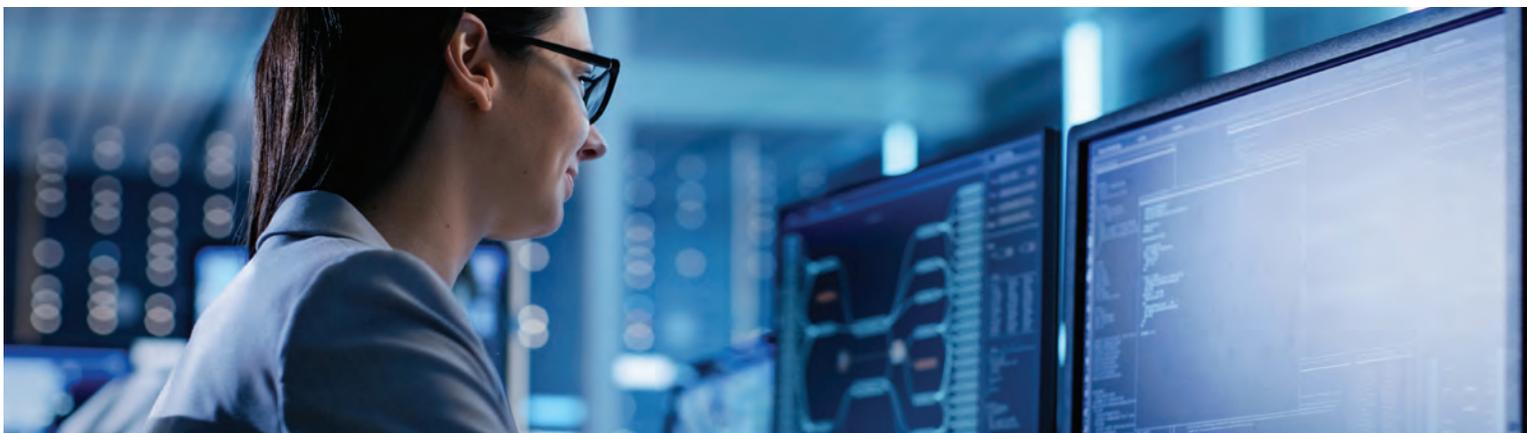
En 2018, le gouvernement fédéral a investi 14,5 millions de dollars sur 4 ans en vue de concevoir une **Stratégie relative aux données sur les technologies propres**. La stratégie permettra d'harmoniser et d'intégrer les activités de collecte de données et de préparation de rapports liées aux activités économiques dans le domaine des technologies propres, en collaboration avec les gouvernements provinciaux et territoriaux, les associations industrielles, le milieu des affaires et d'autres intervenants. La stratégie servira de base pour mesurer les impacts économiques, environnementaux et sociaux des technologies propres au Canada.

Depuis 2002, l'**Alberta** exploite un système de production des données sur l'énergie appelé Petrinex. Petrinex gère des renseignements confidentiels du secteur pétrolier, comme les activités réglementaires, les volumes de pétrole produit et la facturation de redevances. Les utilisateurs actuels du système sont le ministère de l'Énergie de l'Alberta, l'organisme de réglementation de l'énergie de l'Alberta, l'industrie ainsi que la Saskatchewan. En janvier 2016, la Colombie-Britannique a annoncé qu'elle allait adhérer au système. Grâce à ce système uniformisé de production de rapports réunissant plusieurs provinces, Petrinex permet d'améliorer l'intégralité, l'exactitude et la transparence de la production de rapports sur l'énergie.

En **Colombie-Britannique**, la plupart des municipalités ont volontairement signé la Charte Action Climat afin de contribuer à la mise en œuvre des objectifs de réduction des GES. La Charte engage les municipalités à faire des inventaires communautaires des émissions de GES et de la consommation énergétique, et elle comprend des politiques en matière de GES ainsi que des cibles et des mesures à prendre dans le cadre de leurs plans communautaires officiels. Pour appuyer les municipalités dans cette démarche, les ministères du gouvernement provincial ont établi un système de collecte de données sur les ventes de gaz et d'électricité provenant des services publics de la province; ce système est organisé à l'intérieur des limites municipales tout en protégeant la confidentialité des données énergétiques personnelles.

Le **Cahier d'information sur l'énergie** est une publication annuelle de RNCan qui fournit de l'information essentielle sur l'énergie au Canada, et ce, dans un format facile à lire. Il regroupe des données provenant de différentes sources comme Statistique Canada, l'ONE ainsi que les gouvernements provinciaux et territoriaux en vue de présenter de l'information factuelle sur les sources d'énergie diversifiées dont dispose le Canada et sur leur incidence sur notre économie, notre environnement, notre société et notre rôle dans le commerce mondial (p. ex., emplois, PIB, exportations, production, consommation).

Dans le cadre du plan Advance 2030 de **Terre-Neuve-et-Labrador**, d'ici 2020, la province prévoit mettre au point un portail numérique exhaustif pour coordonner et regrouper à un seul endroit un éventail complet de renseignements et de données sur le pétrole et le gaz, y compris sur le plan de leur caractère prospectif, de la capacité d'approvisionnement et de service ainsi que du régime fiscal.





## 4 INTÉGRITÉ ET CONFIANCE DU PUBLIC : Instaurer la confiance du public en matière de mise en valeur des ressources

Pour obtenir la confiance du public, il faut que celui-ci ait confiance dans le processus décisionnel des instances réglementaires et gouvernementales, et que les décisions en matière de développement et de gestion des ressources soient en harmonie avec les objectifs sociétaux et servent l'intérêt public en général. C'est un ingrédient clé de la croissance, du bien-être de la société et de la gouvernance ainsi qu'un facteur essentiel de la réussite de la mise en valeur et de la gestion des ressources naturelles du Canada. Ainsi, les investisseurs peuvent compter sur une certitude accrue, les risques sont atténués afin d'assurer la sûreté et la sécurité des citoyens et de l'environnement, et les avantages à court et à long terme sont partagés.

La confiance dans les institutions est importante pour la mise en œuvre réussie des politiques, des programmes et de la réglementation. Les gouvernements reconnaissent que la transparence aide les parties intéressées à comprendre la façon dont les décisions sont prises et comment le processus décisionnel tient compte de leurs points de vue et de leurs contributions. Le partage de l'information et des données peut également aider le public à prendre des décisions en matière de choix énergétiques. Les rapports publics produits en temps opportun sur les discussions tenues tout au long des processus de mobilisation peuvent convaincre les participants d'avoir été entendus.

Les gouvernements, les peuples autochtones, les organismes de réglementation, la société civile et l'industrie sont collectivement responsables d'instaurer et de maintenir la confiance du public. Pour les gouvernements, le défi consiste à trouver l'équilibre entre la protection de la santé et de l'environnement, d'une part, et le soutien à apporter à la compétitivité économique, d'autre part, tout en veillant à ce que les politiques et les décisions correspondent aux intérêts et aux valeurs de la collectivité.

Les ministres de l'Énergie et des Mines se sont engagés à travailler ensemble à renforcer la confiance du public à l'égard de l'exploitation des ressources énergétiques et minérales. Des progrès ont également été réalisés dans la mise au point de nouveaux produits qui peuvent aider à renforcer les capacités et à faire connaître les pratiques exemplaires, de même qu'à déterminer les domaines susceptibles de bénéficier de mesures plus ciblées. Ces mesures serviront à concrétiser les objectifs de société afin de restaurer la confiance du public dans la réglementation et les prises de décisions gouvernementales, d'accroître la confiance des investisseurs, de promouvoir la réconciliation avec les peuples autochtones et de faciliter la transition vers une économie à faibles émissions de carbone.

**Les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux font des progrès pour instaurer et maintenir la confiance du public en matière de mise en valeur des ressources. Pour ce faire, ils prennent des mesures dans quatre grands secteurs :**

### 1. Mobiliser en vue d'établir des relations

Les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux ont élaboré des principes et une liste de contrôle relativement à la mobilisation des collectivités en matière de développement des ressources (voir l'encadré).

### 2. Communiquer de manière transparente

Les gouvernements redoublent d'efforts pour partager l'information, les connaissances et les données les uns avec les autres et avec le public. Des processus sont actuellement mis sur pied en vue de recevoir les commentaires, les questions et les préoccupations des collectivités et des parties intéressées, et d'y répondre. Ces mesures contribuent à démontrer que tous les points de vue sont les bienvenus.

### 3. Faire progresser la science et l'innovation

Une démarche scientifique rigoureuse fournit des données probantes qui alimentent la prise de décision. Au Canada, les activités scientifiques et technologiques sont réalisées en collaboration avec tous les ordres de gouvernement, l'industrie et le milieu universitaire, ainsi qu'avec les homologues internationaux. Les efforts déployés afin d'aller de l'avant viseront également à accroître leur intégration respectueuse avec le savoir des peuples autochtones. Les activités scientifiques et technologiques soutiennent un développement énergétique plus propre et servent à éclairer la conception des programmes, de la réglementation, des codes et des normes en matière d'efficacité énergétique.

Les activités scientifiques et technologiques produisent de nouvelles connaissances, servent à surveiller et à évaluer les effets du développement des ressources sur l'environnement et mettent en chantier des technologies et des processus novateurs et propres qui tiennent compte des besoins et des intérêts des Canadiens et qui contribuent à assurer un avenir énergétique prospère et durable.

### 4. Favoriser l'établissement d'une réglementation efficace

Les gouvernements fédéral et provinciaux ont entrepris un examen exhaustif des processus environnementaux et réglementaires afin de restaurer la crédibilité et de veiller à ce que les décisions soient fondées sur la science, les faits et les données probantes de même que sur les connaissances autochtones.

En fonction de ces thèmes, les représentants des diverses administrations ont lancé des projets et conçu des produits pouvant aider à instaurer la confiance du public (voir l'encadré).

## PRINCIPES COMMUNS POUR LA MOBILISATION ET LA PARTICIPATION AU DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES ÉNERGÉTIQUES

- La mobilisation doit commencer tôt en vue de jeter les bases d'une relation à long terme.
- Les activités de mobilisation doivent être fréquentes et significatives.
- Il faut une compréhension commune du but de la mobilisation.
- La mobilisation doit être éclairée; pour ce faire, il faut travailler avec les collectivités afin de répertorier les besoins en matière de renforcement des capacités et de réduire les déséquilibres des pouvoirs.
- Il faut être inclusif et écouter attentivement.
- Il faut être transparent et susciter la confiance.



## INSTAURER LA CONFIANCE DU PUBLIC

En juin 2016, un **Atelier national sur la confiance du public portant sur le développement de l'énergie et des mines** a réuni près de 100 représentants de l'industrie, des groupes autochtones, des organisations non gouvernementales, des universités et des gouvernements pour discuter des approches pouvant renforcer et maintenir la confiance. Des ateliers ont eu lieu sur la santé, la sécurité et l'environnement, l'engagement autochtone, la mobilisation communautaire, de même que sur les ressources en matière d'alphabétisation et de communication. Les participants ont cerné les possibilités de leadership pour les gouvernements et ont insisté sur la nécessité de poursuivre la collaboration.

Des représentants du gouvernement ont préparé le document intitulé **Renforcer la confiance à l'égard du développement des ressources naturelles du Canada**. Alimenté par les contributions d'éminents chercheurs sur la confiance du public, des peuples autochtones et des parties prenantes, le document présente des exemples et les domaines de collaboration propres aux provinces et aux territoires.

Un compendium de 27 études de cas a été élaboré pour illustrer comment les pratiques des gouvernements, des organismes de réglementation et de l'industrie favorisent la confiance du public à l'échelle du pays à l'égard de l'exploitation des secteurs tant énergétiques que miniers. Ces pratiques exemplaires sont présentées dans le rapport intitulé **Faciliter le développement responsable des ressources minières et énergétiques – Compendium d'études de cas sur le renforcement de la confiance du public à l'égard des secteurs des mines et de l'énergie**.

Des outils d'infographie ont été élaborés pour aider les gouvernements et les organismes de réglementation à comprendre leur rôle pour soutenir la confiance du public à chaque étape illustrée dans le **Cycle de développement énergétique** et le **Cycle de développement minier**.

La **Colombie-Britannique** a mis en place FracFocus, un registre virtuel de divulgation publique des produits chimiques contenus dans les fluides de fracturation hydraulique. L'**Alberta** et l'**ONE** ont également adhéré à FracFocus, qui vise à améliorer l'accès à l'information sur l'utilisation de produits chimiques, sur la production de gaz et de pétrole et sur leurs éventuelles répercussions sur l'environnement.

L'**Alberta** améliore sa réglementation relative à la sécurité des pipelines, notamment par l'entremise de l'organisme de réglementation de l'énergie de l'Alberta, qui intègre des activités de gestion du risque pour prendre des décisions plus éclairées et choisit des cibles et mesures clés de la performance, en plus de mettre en œuvre un processus de conformité fondé sur le risque.

Au **Nouveau-Brunswick**, Énergie Nouveau-Brunswick a réalisé un vaste exercice de consultation en personne et en ligne afin de décider de l'avenir du barrage Mactaquac, sur le fleuve Saint-Jean.

À la suite de la publication de sa Stratégie énergétique et de son Plan d'action sur les changements climatiques, l'**Île-du-Prince-Édouard** s'est engagée à faire le suivi des progrès et à faire rapport à ce sujet, dans le but d'instaurer la confiance du public.

Au **Québec**, 2018 marquait l'entrée en vigueur de la nouvelle *Loi sur la qualité de l'environnement* et le début de la mise en œuvre d'un nouveau régime d'autorisation environnementale moderne, clair, optimisé et répondant aux plus hautes exigences en matière de protection de l'environnement tout en permettant une plus grande participation du public, notamment des communautés autochtones.





# 5 PARTICIPATION DES PEUPLES AUTOCHTONES : Renouveler la relation

Des partenariats significatifs, fondés sur la confiance, le respect et une compréhension commune, sont essentiels à l'établissement de relations solides, durables et mutuellement avantageuses entre les peuples autochtones, les gouvernements, les collectivités et les entreprises. Comme le souligne le présent rapport, pour que l'avenir énergétique des peuples autochtones soit solide et durable, ces relations doivent être approfondies et renforcées. La collaboration entre toutes les parties permet de mieux comprendre les occasions et les contraintes, afin de favoriser une meilleure participation des Autochtones à l'économie énergétique et de veiller à ce que le développement énergétique soit géré et réglementé d'une manière qui respecte leurs droits et intérêts.

En plus des activités de sensibilisation des provinces et des territoires, le gouvernement fédéral continue à mobiliser et à consulter activement les peuples autochtones concernant un vaste éventail d'activités dans le domaine de l'énergie, notamment l'établissement de cadres de réglementation extracôticière et la mise en œuvre de projets d'infrastructure. En outre, des investissements sont faits pour protéger les océans et travailler avec les Autochtones et les collectivités côtières dans le cadre du Plan de protection des océans.

Les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux, les peuples autochtones et le secteur énergétique travaillent actuellement à l'établissement de solides partenariats dans plusieurs domaines, par exemple la mise sur pied de comités autochtones de consultation et de surveillance relativement aux nouveaux pipelines, la mobilisation en matière de sécurité des pipelines, l'examen des processus d'évaluation dirigés par les Autochtones et la mobilisation précoce des organismes et des collectivités autochtones dans le cadre d'une planification énergétique qui encourage la participation, afin qu'elle agisse comme exploitant et propriétaire des projets dans le domaine de l'énergie et des technologies propres.

À l'échelle internationale, le Canada travaille actuellement avec d'autres pays (p. ex., le Mexique) à l'élaboration de politiques, de processus et de mesures en vue d'améliorer la participation et la mobilisation des Autochtones relativement au développement énergétique. Ainsi, des efforts ont été déployés en vue d'établir des principes et de partager les pratiques exemplaires et les expériences en matière de mobilisation et de consultation des Autochtones, notamment pour renforcer l'efficacité de la réglementation. Ces efforts peuvent être renforcés par le biais des relations bilatérales du Canada avec d'autres pays.

Les peuples autochtones, les gouvernements, l'industrie et les autres intervenants travaillent de concert en vue de transformer les idées en solutions pratiques dans le but de contribuer à produire pour les collectivités une énergie abordable et fiable, ce qui permettra de maximiser les avantages à long terme (pour des exemples, voir les sections intitulées Innovation et Infrastructure). Grâce au dialogue et à la collaboration, toutes les parties peuvent apprendre et tirer profit des connaissances autochtones, et elles peuvent ainsi travailler à l'avènement d'un avenir durable et prospère pour les futures générations.

## MOBILISATION COMMUNAUTAIRE

La Stratégie énergétique 2023 des **Territoires du Nord-Ouest** place la mobilisation communautaire au cœur de ses objectifs stratégiques. Pour les atteindre, la stratégie mise sur l'amélioration des communications, de la mobilisation et du renforcement des capacités, de même que sur un plus grand soutien de la planification énergétique communautaire et l'accroissement des investissements. Le travail en collaboration avec les communautés autochtones en vue de trouver des solutions et de mieux comprendre leurs connaissances est une priorité de premier plan.

## PARTICIPATION DES PEUPLES AUTOCHTONES AUX SOLUTIONS ÉNERGÉTIQUES

Le gouvernement de l'**Alberta** aide les collectivités autochtones à réduire les coûts énergétiques, à diminuer les émissions et à créer des emplois dans le secteur de l'énergie renouvelable. Il s'est engagé à travailler avec les collectivités et les travailleurs pour soutenir la transition vers l'élimination progressive des émissions des centrales au charbon. L'Alberta revoit également les principes de consultation des Autochtones.

Le **Manitoba** invite les peuples autochtones à participer activement à la réduction de leur consommation d'énergie. Pour ce faire, il fournit aux entreprises locales une formation sur la manière d'installer et d'entretenir les systèmes de chauffage géothermique tout en offrant aux propriétaires admissibles de les financer par l'entremise du programme de financement « Pay-As-You-Save ».

En novembre 2016, le **gouvernement du Nunatsiavut** a publié le Plan de sécurité énergétique du Nunatsiavut, qui décrit une approche proactive pour répondre aux besoins de sécurité énergétique de ses cinq collectivités. Le plan et la stratégie de mise en œuvre accordent une grande importance à la participation des Inuits à la planification énergétique. Le gouvernement de **Terre-Neuve-et-Labrador** est membre du Groupe de travail sur la sécurité énergétique du Nunatsiavut aux côtés du gouvernement du Nunatsiavut, de Newfoundland and Labrador Hydro (NL Hydro), de l'Agence de promotion économique du Canada atlantique, de RNCAN et de Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord (RCAAN).



# 6 CROISSANCE INCLUSIVE : Créer des possibilités pour tous



La croissance inclusive est le concept voulant que chacun ait une chance équitable de contribuer à la croissance économique et d'en tirer profit. Dans le contexte de l'énergie, cela signifie que d'un océan à l'autre les Canadiens ont un accès sûr, fiable et abordable à des ressources énergétiques propres, peu importe où ils vivent au pays. Cela signifie également que le secteur de l'énergie investit à la fois dans les gens et les collectivités, en offrant des possibilités d'emplois bien rémunérés et en créant des milieux de travail diversifiés et respectueux.

L'adoption d'une approche inclusive pendant la transition vers une économie à faibles émissions de carbone nécessitera une participation accrue de tous les secteurs de la société. Offrir des choix aux consommateurs en matière de produits et de services plus abordables, plus propres et plus écoénergétiques, effectuer des recherches sur les questions énergétiques et y collaborer, fournir une expertise technique, prendre des décisions en matière de gestion et d'investissement et participer directement aux prises de décisions concernant le développement et l'utilisation de l'énergie sont les divers moyens par lesquels les Canadiens peuvent faire une contribution au cours de la transition.

La transition étant déjà en cours, les Canadiens voient de nouveaux choix en matière de biens et de services, de même qu'en matière de production et de consommation d'énergie au fur et à mesure que les systèmes énergétiques et les réseaux électriques deviennent plus intelligents, plus souples et plus sûrs. Les réseaux d'électricité du Canada évoluent, avec l'émergence de réseaux plus petits et décentralisés. Le passage à la numérisation permet aux entreprises d'énergie de tester et d'adopter de nouvelles technologies et de nouvelles façons de faire des affaires. Grâce à l'utilisation d'outils numériques novateurs, les Canadiens commencent à participer directement lorsqu'ils interagissent avec les systèmes énergétiques. Les consommateurs avisés peuvent produire une partie de leur électricité et la revendre au réseau ou capter de la chaleur grâce à des technologies comme les panneaux solaires installés sur les toits ou les thermopompes à l'air. Les avancées technologiques et les systèmes modernisés stimuleront l'innovation sociale et ouvriront la voie à un changement transformationnel dans le secteur de l'énergie.

## PARTICIPATION CITOYENNE AU SECTEUR DE L'ÉNERGIE

Le nouveau programme de facturation nette de la Qulliq Energy Corporation (QEC) contribuera à réduire la dépendance du Nunavut à l'égard du diesel et les émissions de carbone. Les clients résidentiels pourront produire une partie de leur électricité au moyen de petits générateurs d'énergie renouvelable et acheminer l'énergie excédentaire qu'ils produisent au réseau. En échange, les clients qui participent au programme de facturation nette recevront des crédits pour leur consommation future d'électricité.

Les **Territoires du Nord-Ouest** ont publié leur modèle de participation à l'électricité renouvelable à l'intention des collectivités alimentées au diesel. Le modèle permet aux collectivités de formuler des solutions et comprend des règles pour la prise en charge et la participation communautaire en matière de solutions portant sur l'électricité renouvelable à l'intérieur du système réglementé de l'électricité. Le modèle appuie la mobilisation, la participation et l'autonomisation de la collectivité.

À mesure que le secteur de l'énergie réalisera des progrès technologiques, sa main-d'œuvre fera de même. En s'appuyant sur la main-d'œuvre hautement scolarisée du Canada, les compétences transférables et le recyclage des travailleurs s'avéreront essentiels pour répondre à l'évolution des besoins en main-d'œuvre. Les organisations qui effectueront la transition avec succès seront celles qui disposeront d'une main-d'œuvre capable de s'adapter et qui feront en sorte que les travailleurs canadiens puissent effectuer un passage en douceur ou commencer une carrière dans le secteur de l'énergie numérique et automatisée.

L'évolution démographique aura également une incidence sur la transformation de la main-d'œuvre. Comme la population du Canada continue de vieillir rapidement, il faudra accroître la main-d'œuvre et favoriser la participation d'un segment plus large de la société. En misant sur les compétences, l'expertise, le talent et la diversité des perspectives des groupes sous-représentés, les entreprises canadiennes pourront croître et être concurrentielles pendant la transition énergétique mondiale. Le recrutement et le maintien en poste des jeunes continuent de jouer un rôle majeur dans la transformation de la main-d'œuvre du secteur de l'énergie. Ceci est particulièrement vrai pour les jeunes Autochtones qui constituent le segment de la population canadienne dont la croissance est la plus rapide, mais aussi l'un des plus sous-employés. Grâce à la transition vers un avenir à faibles émissions de carbone, le secteur canadien de l'énergie a la possibilité d'embaucher et de former la prochaine génération de travailleurs autochtones.

En ce qui a trait à l'égalité des sexes, au cours des 40 dernières années, la participation accrue des femmes au marché du travail a représenté environ le tiers de la croissance économique du Canada. Cependant, le secteur de l'énergie demeure l'un des secteurs les plus déséquilibrés, les femmes y représentant qu'une petite fraction des travailleurs. À mesure que le secteur de l'énergie se développera et diversifiera sa main-d'œuvre dans les prochaines décennies, il pourra accroître la participation des femmes en les embauchant et en s'attaquant aux obstacles qui limitent leur participation dans les milieux de travail. Une augmentation de la participation des femmes contribuerait à stimuler la croissance économique du secteur de l'énergie et de l'économie canadienne dans son ensemble (consulter l'encadré « L'initiative Clean Energy, Education and Empowerment »).

La création de débouchés pour tous dans le secteur de l'énergie sera primordiale pour assurer le maintien d'une industrie florissante. En adoptant une approche inclusive, un secteur énergétique canadien prospère encourage la participation, reflète la diversité et promeut l'égalité et la prospérité pour l'ensemble des Canadiens. Cette approche stable, sûre et partagée par les Canadiens défend les valeurs canadiennes pour de nombreuses années à venir.

## L'INITIATIVE CLEAN ENERGY, EDUCATION AND EMPOWERMENT (C3E)

Partout dans le monde, l'industrie de l'énergie demeure l'un des secteurs les plus déséquilibrés, les femmes représentant à peine 20 % de la main-d'œuvre<sup>4</sup>. La représentation des femmes dans le secteur de l'énergie propre n'est que légèrement plus élevée à 35 % à l'échelle internationale<sup>5</sup>, mais au Canada, elle n'est que de 25 %<sup>6</sup>. En prenant des mesures afin de faire progresser l'égalité pour les femmes, comme l'emploi d'un plus grand nombre de femmes en technologie et l'augmentation de la participation des femmes au marché du travail, le Canada pourrait ajouter 150 milliards de dollars à son économie d'ici 2026<sup>7</sup>.

De manière générale, l'on s'entend pour dire que la transition vers un avenir énergétique propre sera réussie uniquement si les femmes participent pleinement à la transition. De même, le potentiel économique, environnemental et social de cette transition ne se réalisera que si les avantages sont inclusifs et partagés. L'égalité des sexes ne se fait pas tout seule. Elle nécessite des politiques claires et des mesures concrètes.

L'initiative Clean Energy, Education and Empowerment ou C3E est un programme conjoint qui relève du Groupe ministériel sur l'énergie propre et de l'Agence internationale de l'énergie. Cette initiative est axée sur les données et l'analyse comparative de la participation des femmes à l'énergie propre, les prix et la reconnaissance, le mentorat et une communauté internationale d'ambassadeurs C3E.

L'initiative C3E est dirigée conjointement par le Canada, la Suède et l'Italie. En mai 2018, elle a lancé une nouvelle campagne intitulée Equal by 30, un appel à l'action qui invite les entreprises et les gouvernements à approuver les principes liés à l'égalité dans les postes de direction, à l'égalité salariale et à l'égalité des chances, puis à prendre des mesures concrètes pour atteindre ces objectifs.

Cette campagne sera un point central lorsque le Canada accueillera la réunion ministérielle sur l'énergie propre en 2019, et est ouverte aux entreprises et aux gouvernements du Canada du secteur des ressources naturelles qui participent à la transition énergétique, prêts à passer à l'action et à montrer leur engagement envers l'égalité des sexes.

<sup>4</sup> Les femmes représentent de 20 à 25 % de la main-d'œuvre dans l'industrie de l'énergie. (Stevens et coll., 2009.)

<sup>5</sup> IRENA, *Renewable Energy and Jobs Annual Review*, 2016.

<sup>6</sup> Statistique Canada, 2017.

<sup>7</sup> McKinsey Global Institute, *The power of parity: Advancing women's equality in Canada*, 2017.



# 7 MARCHÉS INTERNATIONAUX : Faire du Canada le chef de file de la transition énergétique mondiale

L'ensemble des pays du monde, aussi bien en développement qu'avancés, mettent de plus en plus l'accent sur la transition vers une économie à faibles émissions de carbone alors même que la demande mondiale d'énergie primaire augmente rapidement. Selon l'Agence internationale de l'énergie, la demande mondiale d'énergie devrait augmenter de 30 % d'ici 2040<sup>8</sup>. Bien que nous retenions le scénario le plus optimiste concernant les énergies renouvelables, l'augmentation de la demande sera satisfaite en grande partie par les combustibles fossiles. Or, si les combustibles fossiles demeureront vraisemblablement la principale source d'énergie dans le monde pendant encore de nombreuses décennies, les grandes économies quant à elles mettent en œuvre des politiques et réalisent des investissements importants pour diversifier l'approvisionnement en énergie et en combustibles plus propres. Ces mesures contribueront à la croissance de l'offre mondiale d'énergie tout en permettant aux pays de respecter les engagements internationaux en matière de changements climatiques.

## Leadership du Canada sur la scène mondiale

En tant que chef de file mondial dans le domaine de l'énergie, le Canada a l'occasion de jouer un rôle important sur la scène internationale et de profiter des possibilités résultant de la transition vers une économie à faibles émissions de carbone. Il peut notamment assumer un rôle déterminant pour encourager le commerce et l'investissement dans le secteur de l'énergie à l'échelle internationale et améliorer la sécurité énergétique. En prenant appui sur ses avantages concurrentiels, la transition offrira d'importantes possibilités pour le Canada. Par exemple, le Canada dispose du potentiel nécessaire pour produire et exporter vers les marchés mondiaux certains des combustibles fossiles les plus propres dans le monde, ce qui le met en position de capitaliser sur la croissance rapide de la demande mondiale en combustibles fiables et en approvisionnement énergétique.

Cette année, le Canada assume la présidence du G7 sous le thème Travailler ensemble à l'égard des changements climatiques, des océans et de l'énergie propre. Il a participé récemment à la réunion des ministres de l'Énergie du G20 tenue en Argentine en juin 2018, où les chefs de file dans le domaine de l'énergie ont atteint un consensus dans les secteurs d'intérêt prioritaires pour la sécurité énergétique, l'accès à l'énergie et la transition vers un avenir à faibles émissions de carbone. Il poursuivra dans cette voie lors de la prochaine réunion des ministres de l'Énergie du G7 pour faire avancer le dialogue et la collaboration en vue d'accélérer les résultats.

En 2019, le Canada accueillera également, pour la première fois, la **réunion ministérielle sur l'énergie propre (RMEP)** et la **réunion ministérielle de la Mission Innovation (MI)**. En tant qu'hôte, le Canada se présentera comme chef de file dans le domaine de l'énergie propre et de l'innovation et mettra en valeur les solutions canadiennes. Le Canada mettra en évidence les histoires de réussite des provinces et des territoires ainsi que les entreprises qui réalisent des percées majeures en matière de technologies d'énergie propre. Cette étape marquera un jalon important dans le rôle de premier plan joué par le Canada au sein des tribunes internationales, ainsi que dans le paysage plus étendu de l'énergie propre à l'échelle mondiale.

<sup>8</sup> Agence internationale de l'énergie - World Energy Outlook 2017

Lancée en 2009, la RMEP est une tribune mondiale réunissant 25 pays membres ayant pour but de promouvoir les politiques et les programmes visant à faire progresser les technologies d'énergie propre, de mettre en commun les leçons retenues et les bonnes pratiques et de favoriser la transition vers une économie de l'énergie propre véritablement mondiale. Lancée en 2015, la MI est une initiative mondiale réunissant 23 pays membres et la Commission européenne en vue de rendre plus accessibles les technologies de pointe qui définiront le portefeuille énergétique mondial propre, abordable et fiable de l'avenir. Les gouvernements participants souhaitent doubler leurs dépenses dans les technologies d'énergie propre, tout en collaborant aux efforts internationaux de recherche, de développement et de démonstration en matière d'énergie propre axés sur des partenariats novateurs avec le secteur privé.

En accueillant ses partenaires mondiaux à l'événement RMEP/MI 2019 à Vancouver, le Canada poursuivra sa lancée amorcée par son leadership au sein du G-7. Il profitera de cette occasion pour mettre en valeur son leadership dans la transition et présenter une vision de l'avenir énergétique à faibles émissions de carbone, celle-là même qui est à la base de l'initiative Génération Énergie. La mobilisation des intervenants sera essentielle à l'élaboration de la vision et des thèmes permettant de mettre en valeur les solutions canadiennes en matière d'énergie propre sur le plan mondial. L'événement RMEP/MI 2019 se déroulera sous une forme interactive et dynamique, et la vision présentée intégrera les trois thèmes que voici :

- 1) Diversité et partenariats : mise en évidence du rôle de l'industrie, des femmes, des jeunes, des peuples autochtones et des gouvernements en tant que partenaires et codirigeants d'un avenir énergétique propre
- 2) Technologie et innovation pour un avenir à faibles émissions de carbone : promotion des cas de réussite canadiens, y compris les réseaux intelligents, les énergies renouvelables, les véhicules électriques, les immeubles et les bâtiments industriels écoénergétiques, les biocarburants, le captage, l'utilisation et le stockage du carbone et l'énergie nucléaire
- 3) Investissement : rôle de premier plan dans la transition mondiale vers l'énergie propre grâce à la compétitivité de l'économie, aux stocks d'actifs en ressources naturelles, à la mobilisation autour de la gérance de l'environnement et à une main-d'œuvre hautement qualifiée

## BREAKTHROUGH ENERGY COALITION

Parallèlement au lancement de la MI, un groupe d'investisseurs privés influents – dirigé par Bill Gates – a lancé la **Breakthrough Energy Coalition** (BEC), coalition qui s'est engagée à fournir des capitaux plus tolérants au risque et plus « patients » aux nouveaux créateurs de technologies d'énergie propre. La coalition s'est agrandie depuis son lancement et réunit 17 partenaires industriels (p. ex., GE, Total et Virgin) qui ont constitué à hauteur d'un milliard de dollars américains le fonds d'investissement Breakthrough Energy Ventures (BEV) axé sur la mise en marché accélérée des technologies élaborées par de nouvelles entreprises de pointe. En décembre 2017, la coalition a annoncé une initiative pilote avec cinq pays membres de la MI, dont le Canada, pour éprouver et mettre au point une nouvelle approche de collaboration entre le public et le privé en vue de favoriser l'investissement dans l'énergie à faibles émissions de carbone. On s'attend à ce que ces investissements incitent un très grand nombre d'entreprises à se mobiliser autour de la commercialisation et du déploiement de technologies énergétiques propres, fiables et abordables dans le monde entier.



En outre, en mai 2018, le Canada a annoncé son intention d'adhérer à l'Agence internationale pour les énergies renouvelables, la plus grande organisation intergouvernementale mondiale cherchant à promouvoir le déploiement et l'utilisation généralisée de l'énergie renouvelable et durable. En tant que pays membre, le Canada tirera parti de la sensibilisation accrue à l'égard du potentiel des énergies renouvelables, des possibilités de commerce international pour les entreprises de technologies propres au Canada et de la reconnaissance internationale du rôle de premier plan joué par le Canada en matière d'énergie renouvelable. Dès que le Canada complétera le processus d'adhésion et qu'il deviendra membre à part entière, les provinces et territoires seront invités à participer à diverses activités, projets, études et événements internationaux, au besoin.

## Renforcement de la compétitivité des marchés prioritaires

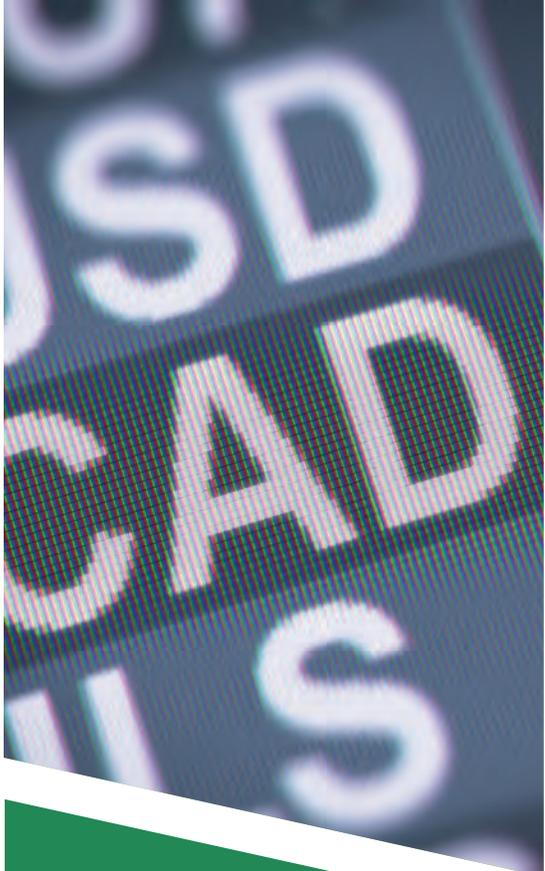
Maximiser le potentiel du Canada à titre de fournisseur abordable, fiable, sûr et durable de ressources énergétiques et garantir l'accès aux marchés internationaux pour les biens, les technologies et les services énergétiques exige une approche coordonnée entre le fédéral, les provinces et les territoires. Au cours des dix prochaines années, des centaines de grands projets de ressources – dont la valeur globale dépassera 500 milliards de dollars – devraient voir le jour à l'échelle du Canada, ce qui signifie que seule une approche inclusive et durable à la mise en valeur des ressources contribuera à garantir l'avantage concurrentiel du Canada et permettra de veiller à ce que de bons projets soient construits en temps opportun et de façon transparente.

Les gouvernements travaillent ensemble sur un certain nombre de projets visant à renforcer la compétitivité. Par exemple, le gouvernement fédéral ainsi que ceux de la Colombie-Britannique, de l'Alberta, de Terre-Neuve-et-Labrador, de la Saskatchewan et de la Nouvelle-Écosse travaillent tous ensemble avec des intervenants de l'industrie pour promouvoir les investissements dans le pétrole et le gaz, souligner le leadership sur le développement du gaz naturel propre et défendre ses intérêts commerciaux.

Un certain nombre de mécanismes sont en place pour soutenir la compétitivité du secteur du pétrole et du gaz. Les installations de GNL, par exemple, tirent profit d'un taux d'imposition de société inférieur, de la déduction pour amortissement accéléré au taux allant jusqu'à 30 % d'ici 2025, ainsi que des licences d'exportation d'une durée de 40 ans. En complément des mesures fédérales, le gouvernement de la Colombie-Britannique a également annoncé récemment un cadre de compétitivité pour le gaz naturel qui comprend l'annulation de la taxation sur le GNL, des tarifs de l'électricité conformes à ceux d'autres secteurs industriels et un programme d'encouragement à la croissance propre. Collectivement, ces initiatives permettent de garantir que les propositions de projet seront suffisamment claires et prévisibles pour favoriser la compétitivité et l'accès aux marchés internationaux en matière d'énergie.

Les ministres de l'Énergie travaillent ensemble pour étudier plus en profondeur les obstacles à l'investissement dans les secteurs du pétrole et du gaz naturel au Canada. L'objectif est de veiller à ce que les difficultés du secteur en matière de compétitivité soient bien comprises. Les gouvernements ont également étroitement collaboré, notamment avec l'industrie, pour rendre le climat d'affaires compétitif tout en appuyant parallèlement la transition vers une économie à faibles émissions de carbone en faisant la promotion des technologies et de l'innovation.

De façon plus générale, en vertu du Plan d'action international, les ministres fédéraux, provinciaux et territoriaux se sont engagés à mieux s'aligner sur les priorités internationales et à promouvoir le commerce et l'investissement en biens, en services et en infrastructures énergétiques. Cette coopération



## TRAVAILLER ENSEMBLE POUR RENFORCER LA COMPÉTITIVITÉ DU CANADA

Le Canada travaille en étroite collaboration avec le gouvernement de la **Colombie-Britannique** pour mener l'examen de la compétitivité du secteur du gaz naturel liquéfié (GNL) sur la côte ouest, afin de mieux comprendre et d'être en mesure de régler les difficultés de compétitivité associées à l'exploitation du GNL au Canada.

La **Saskatchewan** fait preuve de leadership mondial en transférant son savoir sur les technologies de captage et de stockage du carbone (CSC) et en collaborant avec l'Organisation internationale de normalisation en vue d'élaborer des normes internationales pour mesurer, suivre et contrôler avec précision les résultats de ses projets de CSC en matière de réduction des émissions.

peut contribuer à élargir la portée des partenariats internationaux, promouvoir les produits canadiens de l'énergie à l'échelle mondiale et démontrer que le Canada est une destination privilégiée pour les investissements étrangers. Ce faisant, le Canada se retrouve dans une meilleure position pour ouvrir de nouveaux marchés et saisir les débouchés au sein des marchés prioritaires de l'énergie, en particulier en Amérique du Nord, en Chine et en Inde.

## Intégration nord-américaine en matière d'énergie

Le gouvernement fédéral a engagé activement les provinces et les territoires dans la renégociation actuelle de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA), en sollicitant leur participation à chaque étape. Tout au long des négociations, le gouvernement fédéral a travaillé en étroite collaboration avec les représentants provinciaux et territoriaux pour veiller à ce que les intérêts de l'industrie et des travailleurs soient respectés et défendus, ce qui comprend les enjeux liés aux régions, aux collectivités autochtones et aux spécificités de genre. L'engagement auprès de tous les ordres de gouvernement a été essentiel pour moderniser le chapitre sur l'énergie, lequel vise à renforcer l'intégration et la compétitivité nord-américaine dans le domaine de l'énergie en vue de créer des emplois et de nouveaux débouchés dans les trois pays.

Les mesures commerciales protectionnistes et agressives qui ont été imposées par les États-Unis (comme les tarifs douaniers sur l'acier et l'aluminium) créent un climat d'incertitude pour le commerce international, l'investissement et la confiance des entreprises ainsi que pour la poursuite des négociations de l'ALENA. Le gouvernement fédéral collabore avec les provinces et les territoires ainsi qu'avec les principaux intervenants du secteur des ressources naturelles pour résoudre ces différends commerciaux, évaluer leurs impacts potentiels et éclairer les décisions finales sur la mise en œuvre de contre-mesures.

Tout en travaillant ensemble, le gouvernement fédéral et ceux des provinces continuent également de surveiller et d'appuyer les approbations réglementaires relativement à l'accès au marché canadien dans le cadre des projets en voie de réalisation, notamment le projet Keystone XL et le projet de remplacement de la canalisation 3.

## INTÉGRATION NORD-AMÉRICAIN EN MATIÈRE D'ÉNERGIE

Le renforcement de l'intégration nord-américaine et le positionnement de notre continent à titre de chef de file en matière d'énergie sont des priorités internationales de haut niveau. La valeur des échanges commerciaux entre le Canada et les États-Unis dans le secteur de l'énergie dépasse 100 milliards de dollars. Le Canada comble 30 % de la demande d'uranium, 20 % de la demande de pétrole, 10 % de la demande de gaz naturel et 2 % de la demande d'électricité de l'Amérique. Quelque 34 lignes de transport et 75 pipelines traversent la frontière canado-américaine, et le système d'électricité en vrac de l'Amérique du Nord relie nos trois pays, assurant un approvisionnement fiable dans l'ensemble du continent.



## INTÉGRATION NORD-AMÉRICAIN EN MATIÈRE D'ÉNERGIE (suite)

Ce niveau d'intégration a bien servi les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux – il a donné lieu à des coûts abordables en matière de transport de l'énergie, à des niveaux impressionnants de commerce, à des baisses de coût et à un accroissement des investissements privés, tout en stimulant à l'innovation. Le gouvernement fédéral travaille de concert avec les provinces et les territoires pour promouvoir l'intégration et la coopération dans le secteur de l'énergie en Amérique du Nord.

RNCan travaille en partenariat avec les États-Unis et le Mexique en vue de mener une étude sur l'intégration des énergies renouvelables nord-américaines (**North American Renewable Integration Study – NARIS**). Il s'agit de la plus importante étude géographique du genre. L'étude vise à analyser les défis et les possibilités découlant d'une transition vers un système d'alimentation électrique moderne en Amérique du Nord d'ici 2050. À mesure que le système d'alimentation électrique évoluera, l'étude permettra de découvrir les voies à long terme par lesquelles les trois pays pourront atteindre leurs objectifs en matière d'exploitation du réseau d'électricité et collaborer afin d'assurer une transition abordable, fiable et sûre.

Pour éclairer les décisions en matière d'énergie, l'initiative trilatérale **Coopération nord-américaine en matière d'information sur l'énergie (CNAIE)** établie entre le Canada, les États-Unis et le Mexique vise à mettre en commun et promouvoir des informations exactes sur l'énergie. Un nouveau site Web a été lancé en novembre 2017 (NACEI.org), qui donne accès facilement aux données. Le CNAIE va plus loin que les cartes énergétiques de l'Amérique du Nord et présente des données sur le potentiel en ressources du vent, des marées et de la géothermie, de l'huile de schiste et des couches de gaz. Il comprend également de l'information sur les infrastructures des pipelines au-delà des passages frontaliers.

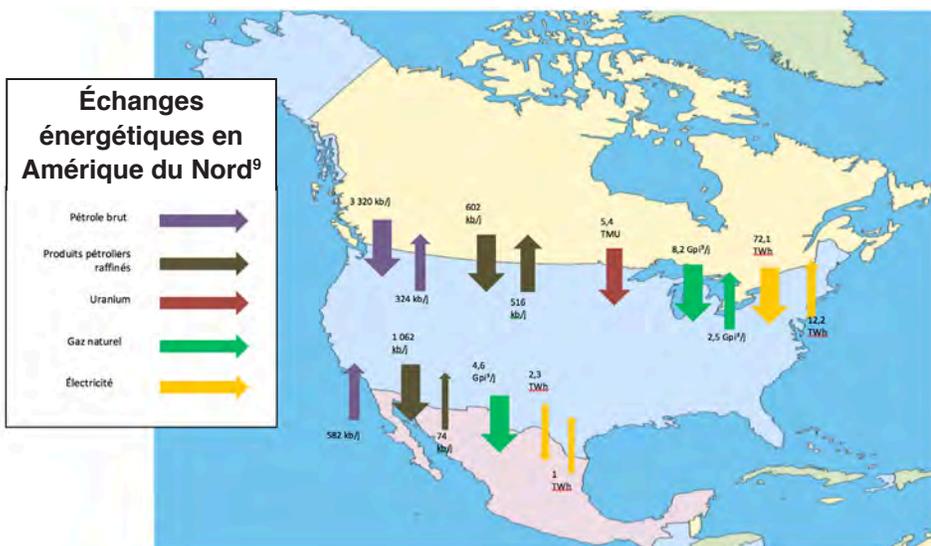
## COLLABORATION AVEC LE MEXIQUE

Les fonctionnaires se sont réunis récemment pour faire le point sur le travail soutenu de collaboration qui a été accompli, y compris sur les progrès réalisés dans le cadre du protocole d'entente entre l'**Alberta** et le Mexique ainsi que des accords entre le Mexique et le **Québec**.

En outre, l'**Ontario** a présenté son plan visant à éliminer progressivement la production d'électricité alimentée au charbon au profit des énergies renouvelables et du gaz naturel, et a diffusé ses meilleures pratiques concernant la participation des collectivités autochtones et éloignées, ainsi que celle des femmes et des jeunes.

Le gouvernement fédéral travaille avec le Mexique dans le cadre du Partenariat Canada-Mexique, lequel vise à accroître la participation des Autochtones dans le développement énergétique. Des peuples autochtones des deux pays se rassemblent avec les gouvernements et l'industrie pour discuter des défis et des possibilités eu égard à l'amélioration des politiques et des pratiques en matière de participation autochtone et de l'efficacité de la réglementation.

Une **série de principes** ont été établis sur la définition de l'**engagement efficace et significatif des Autochtones**, tant du point de vue stratégique que pratique. Un engagement a été pris pour donner suite à des questions précises (p. ex. consultation, participation hâtive, résolution de conflits, participation économique) et des discussions sont en cours dans le cadre du Partenariat pour planifier ces activités au cours de la prochaine ronde.



<sup>9</sup> Coopération nord-américaine en matière d'information sur l'énergie (CNAIE), Données sur le commerce (2018)



La collaboration fédérale, provinciale et territoriale avec le Mexique a joué un rôle de premier plan pour faire connaître le leadership du Canada en matière de transition énergétique et de croissance propre. Le Mexique rencontre régulièrement le Canada et ses partenaires provinciaux dans le cadre des mécanismes officiels de collaboration pour discuter de questions prioritaires et explorer les possibilités d'accords bilatéraux et régionaux de collaboration futurs.

Les récentes réformes mises en œuvre dans le secteur mexicain de l'énergie ont également fourni au Canada des occasions d'accroître son commerce et ses investissements. En effet, l'attribution par le Mexique de contrats pour des projets d'exploration et de production auprès d'entreprises du secteur privé a fait en sorte que l'énergie est devenue un élément clé de la relation commerciale bilatérale au cours des dernières années. Le Mexique s'est donné comme objectif de produire 35 % de son électricité à partir de sources autres que les combustibles fossiles d'ici 2024, et 50 % à partir d'énergie propre d'ici 2050. Ces réformes offrent aux entreprises canadiennes l'occasion de participer à la mise en valeur des ressources éoliennes et solaires du Mexique, ainsi qu'à la possible extension de son parc de réacteurs nucléaires. Sur le marché mexicain, plusieurs entreprises de technologies propres canadiennes sont présentes tout particulièrement dans le secteur des éoliennes et de l'énergie solaire, les systèmes d'efficacité énergétique, les réseaux intelligents, ainsi que la transmission et la distribution de l'électricité.

## Débouchés en Chine

Pour le Canada, aucun marché n'offre plus de potentiel que le marché chinois. Les importations de la Chine comblent près de 70 % des besoins en pétrole du pays, lequel continue de compter sur le charbon pour satisfaire 63 % de sa demande d'énergie. La nouvelle politique énergétique de la Chine est axée sur l'équilibre entre la croissance et l'environnement, ce qui signifie que ses besoins d'énergie propre devraient augmenter de façon exponentielle au cours des prochaines décennies, soit à un rythme jamais vu dans l'histoire. Il convient notamment de souligner l'intérêt marqué de la Chine pour le GNL canadien afin de l'aider à satisfaire ses besoins en énergie. Le Canada collabore avec la Chine sur les possibilités d'optimiser la capacité de GNL afin de contrebalancer les fortes émissions de ses sources d'énergie comme le charbon, ce qui contribuera à la réduction des émissions mondiales nettes de GES et à l'amélioration de la qualité de l'air.

L'intensification des relations Canada-Chine dans le domaine de l'énergie constitue ainsi une priorité absolue pour les gouvernements, tant fédéral, provinciaux que territoriaux. Les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux continueront de travailler ensemble pour renforcer les relations bilatérales en matière d'investissement et de commerce tout en faisant la promotion des produits et de l'expertise du Canada en matière de ressources.

## RELATIONS CANADA-CHINE DANS LE DOMAINE DE L'ÉNERGIE

Le Canada demandera aux provinces et aux territoires de participer au premier **Dialogue ministériel sur l'énergie propre Canada-Chine**. Cette tribune permettra de trouver des solutions en matière d'énergie propre et de développer le commerce et l'investissement tout en renforçant la position du Canada jusqu'au moment de l'adoption d'un éventuel accord de libre-échange.



## Débouchés en Inde

Dans le cadre de son plan d'action mondial et de ses efforts de diversification du commerce, le Canada cherche à coopérer davantage avec l'Inde dans tous les volets de l'énergie. Pays à consommation d'énergie en croissance, l'Inde est à l'échelle pangouvernementale un partenaire important du Canada en ce qui concerne la réduction des émissions de carbone, la conception de solutions de technologies d'énergie propre et la coopération dans le domaine nucléaire. En outre, l'Inde représente un marché prioritaire pour les produits, la technologie et les services énergétiques canadiens et est susceptible d'investir dans les projets énergétiques au pays (p. ex., le GNL).

Le Canada cherche à approfondir ses relations avec l'Inde par l'intermédiaire du Dialogue ministériel sur l'énergie Canada-Inde, qui a été établi pour soutenir la transition vers les économies à faibles émissions de carbone et élargir les débouchés bilatéraux en matière de possibilités de commerce et d'investissement dans le domaine de l'énergie. En avril 2018, la portée du Cadre de référence pour le Dialogue ministériel sur l'énergie Canada-Inde, initialement axée sur le pétrole et le gaz, a été étendue dans le but d'attirer d'autres projets de collaboration sur l'efficacité énergétique, la technologie et l'innovation en matière d'énergie propre, y compris les énergies renouvelables et nucléaires. Comme le Canada se prépare à accueillir la prochaine réunion ministérielle avec l'Inde, le gouvernement fédéral s'efforce d'obtenir la collaboration de ses partenaires provinciaux et territoriaux pour faire avancer les objectifs du Canada en matière de commerce et d'investissement.

En travaillant sur différents marchés, les gouvernements se positionnent à un carrefour idéal pour mettre en valeur les biens énergétiques canadiens à l'échelle mondiale, faire avancer ses priorités sur le plan de l'accès aux marchés et communiquer à quel point le Canada est une destination de choix pour les investissements étrangers. Parallèlement, le caractère complémentaire des activités et les nombreux partenariats internationaux avec les intervenants facilités par les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux permettent de supposer que les avantages potentiels à tirer d'une amélioration de la coopération pancanadienne à l'égard des objectifs internationaux communs sont nombreux.



## REGARD SUR L'AVENIR : Une vision collective appuyée par un leadership concerté

Grâce à leurs efforts de collaboration, les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux ont réalisé des progrès considérables pour mener le Canada vers un avenir énergétique prospère et diversifié à faibles émissions de carbone. Cette réussite est due aux échanges productifs et ouverts et au consensus entre les gouvernements.

Le **leadership concerté** s'apprête à révolutionner le secteur de l'énergie au Canada tout en alimentant la croissance de notre économie grâce à la mise en œuvre de politiques, de programmes et de réglementations dans nos sept domaines d'intérêt collectif. Des systèmes d'énergie propre, abordable et durable constitueront les pierres angulaires de notre économie moderne axée sur la croissance propre. Les immeubles, les systèmes de transport et les collectivités seront hautement écoénergétiques, approvisionnés en électricité propre et en sources d'énergie renouvelable, et seront intelligents et durables. Les secteurs industriels à faibles émissions de carbone feront largement usage d'une électricité propre et de combustibles à faible teneur en carbone, utiliseront plus efficacement l'énergie et tireront parti des possibilités dérivées des technologies innovantes.

En ce qui concerne l'avenir, les Canadiens ont toutes les raisons d'être optimistes. L'abondance de ses ressources naturelles confère au Canada un avantage énergétique, mais également la responsabilité d'en faire un usage intelligent, compte tenu de sa position de chef de file de la transition énergétique sobre en carbone. Le Canada a rejoint les pays qui investissent le plus dans les combustibles propres en vue de diversifier leur portefeuille énergétique et de créer des économies sobres en carbone. Favoriser et encourager les investissements dans les solutions technologiques propres permettra de stimuler la croissance économique, de créer des emplois à long terme et de promouvoir la responsabilité et la durabilité en matière environnementale. Le Canada peut compter sur un secteur énergétique fort, qui donne du travail aux Canadiens d'un océan à l'autre par l'intermédiaire de producteurs d'énergie et de fournisseurs de technologies de toutes sortes. Grâce aux technologies novatrices, au commerce et à l'investissement dans les différents domaines du secteur énergétique, le Canada sera en bonne position pour maintenir son avantage concurrentiel sur la scène mondiale.

Cet optimisme est renforcé si l'on tient compte du fait que l'engagement du Canada s'est élargi à l'échelle internationale. Tout au long de ses travaux sur divers marchés, le gouvernement fédéral se positionne à un carrefour idéal pour mettre en valeur les biens énergétiques canadiens à l'échelle mondiale, faire avancer ses priorités en matière d'accès aux marchés et communiquer à quel point le Canada est une destination de choix pour les investissements étrangers. De même, la nature complémentaire des activités ainsi que les nombreux partenariats internationaux avec les intervenants facilités par les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux permettent de supposer que les avantages potentiels à tirer d'une amélioration de la coopération pancanadienne à l'égard des objectifs internationaux communs sont nombreux.

Le virage vers une économie moderne à faibles émissions de carbone pose quand même plusieurs défis qui exigeront de tous les volets de la société qu'ils fassent preuve de collaboration et de leadership. Les gouvernements devront engager les Canadiens dans un dialogue continu et favoriser une culture qui soutient l'entrepreneuriat voué à des solutions novatrices en matière d'énergies propres. Le gouvernement fédéral respectera les objectifs de réconciliation, intégrera les connaissances autochtones dans les discussions et appuiera le bien-être des collectivités. Ces démarches d'inclusion seront essentielles pour que des progrès continus soient réalisés afin de renforcer la confiance des Canadiens.

Les gouvernements au Canada continueront de collaborer dans le sens des mesures qui soutiennent cette **vision collective**. Ils ont démontré qu'ils se ralliaient à une cause commune au profit de l'ensemble des Canadiens. Dans les années à venir, les ministres de l'Énergie rendront compte aux Canadiens de nos progrès dans la réalisation des actions décrites dans ce rapport, et continueront ensemble à forger la voie vers l'avenir, tandis que nous aurons à naviguer à travers les changements majeurs qui nous attendent dans la transition globale vers un avenir énergétique à faibles émissions de carbone.

